

## L'APPEL À LA CONCURRENCE LANCÉ 5G : attribution des licences provisoires le 3 juillet

Lire l'article de El-Houari Dilmi page 3

Tebboune reçoit un appel téléphonique de son homologue mauritanien P.2



POUR LE 90<sup>e</sup> JOUR CONSÉCUTIF

**Toujours pas d'aide humanitaire à Gaza**

Lire l'article de Mohamed Mehdi page 2



TRAFC D'ARMES ET D'EQUIPEMENTS SENSIBLES

**Un réseau de crime organisé neutralisé et des armes à feu saisies**

Lire l'article de K. Assia page 8



RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES

**Les officines françaises poursuivent la gestion par des fuites organisées** P.4

## Pour le 90<sup>e</sup> jour consécutif **Toujours pas d'aide humanitaire à Ghaza**

**Vendredi, 602<sup>e</sup> jour de l'agression sioniste  
et 90<sup>e</sup> jour de blocus humanitaire total,  
l'armée génocidaire d'Israël intensifie  
ses massacres contre la population civile  
de Ghaza.**

**Mohamed Mehdi**

**L**e bilan statistique quotidien du ministère palestinien de la Santé, publié jeudi, indique que le nombre de victimes arrivées dans les hôpitaux, durant la journée de mercredi, s'est élevé à 67 martyrs et 184 blessés. Ce bilan ne comprend pas les statistiques des hôpitaux du nord de l'enclave en raison de la difficulté d'accès à ces régions, explique le ministère. Il porte à 54.249 martyrs et 123.492 blessés, le nombre de victimes depuis le début du génocide israélien à Ghaza, et à 3.986 martyrs et 11.451 blessés depuis la reprise des bombardements le 18 mars 2025. Un autre journaliste s'est ajouté mercredi à la longue liste des professionnels des médias à Ghaza ciblés par l'armée sioniste, portant à 221 le nombre de martyrs de la profession depuis le début de l'agression, informe un communiqué du Bureau des médias du gouvernement de l'enclave assiégée. Il s'agit du chahid Moataz Mohamed Rajab, caméraman et monteur à la chaîne satellitaire palestinienne Al Qods Today, victime avec trois autres Palestiniens, dont un travailleur humanitaire, lorsqu'un drone israélien a ciblé un véhicule dans la rue al-Naqqaq dans la ville de Ghaza, précise la chaîne TV. Hier, les bombardements de l'armée sioniste sur plusieurs régions de Ghaza, notamment à Deir al-Balah et Jabaliya al-Balad (nord), la ville de Ghaza (quartier al-Zeytoun et la zone al-Saftaoui), ainsi que Khan Younes (al-Mawasi) et Rafah dans le sud de l'enclave, ont fait au moins 28 martyrs et des dizaines de blessés, a rapporté Al Jazeera citant des sources médicales.

### APPEL À REPRENDRE L'APPROVISIONNEMENT

L'entité sioniste persiste à empêcher l'entrée de l'aide humanitaire (alimentaire, médicale et carburants) pour le 90<sup>e</sup> jour consécutif à Ghaza. Dans une déclaration à Al Jazeera, un responsable du réseau des ONG à Ghaza, confirme que l'enclave connaît une situation de famine et de soif avancées. L'intervenant a appelé à relancer « l'ancien mécanisme de distribution de l'aide sous la supervision de l'ONU » et à « ne pas le remplacer par un mécanisme militaire ».

Concernant le plan américain-israélien de pseudo-aide humanitaire, le même responsable affirme que l'objectif de ces « points militaires » de distribution de produits alimentaires « est d'inciter les habitants à fuir Ghaza ». De son côté, l'UNRWA appelle aussi à reprendre l'approvisionnement humanitaire à Ghaza « sans entrave ni interruption ». « Nous disposons de suffisamment de provisions dans notre entrepôt d'Amman pour nourrir plus de 200.000 personnes pendant un mois entier. De la farine, des colis alimen-

taires, des kits d'hygiène, des couvertures et des fournitures médicales sont prêts à être livrés », affirme l'agence onusienne. Par ailleurs, au moins 20 personnes ont été blessées par des tirs des soldats de l'armée d'occupation, « alors qu'elles tentaient d'atteindre le centre d'aide de l'entreprise américaine (GHF) à Netzarim », affirme Al Jazeera.

### AL QASSAM TEND UNE EMBUSCADE À UN GROUPE ISRAÉLIEN

**D**E « MOUSTAARIBINE » Vendredi, les Brigades al-Qassam, la branche militaire du mouvement Hamas, ont diffusé une vidéo montrant une embuscade tendue par ses combattants à un groupe de « moustaaaribine », des soldats israéliens parlant arabe, agissant en civil, à l'est de Rafah, au sud de la bande de Ghaza. La vidéo montre les images des mouvements d'une dizaine de ces espions israéliens, captées par des caméras d'al-Qassam, en train de fouiller des maisons à la recherche de bouches de tunnels de la résistance. Les images montrent également les éléments d'al-Qassam préparer les charges explosives avant de les dissimuler, ainsi que le moment de l'explosion de la maison piégée vers laquelle a été attiré le groupe de soldats israéliens en tenues civiles et cagoulés. Plus tard, une « source de sécurité au sein de la résistance » a révélé à Al Jazeera que « ces forces israéliennes infiltrées sont des agents de l'occupation, traquant et surveillant les combattants de la résistance et pillant l'aide humanitaire ». « Les membres de ces forces sont affiliés au gang de Yasser Abou Shabab et collaborent avec l'armée d'occupation à Rafah », précise la même source qui ajoute : « Nous traiterons avec fermeté les collaborateurs et autres personnes, et nous les considérons comme faisant partie de l'occupation ». Hier également, les Brigades al-Qods, branche militaire du Jihad islamique, ont annoncé que leurs combattants ont mené une « opération conjointe avec les Brigades Qassam » ayant permis « d'éliminer une force sioniste qui avait pénétré dans la zone européenne, au sud-est de Khan Younes, en la ciblant avec un missile antipersonnel et en l'affrontant directement avec des armes légères ». Jeudi, les Brigades al-Qods ont annoncé avoir ciblé « avec un missile TBG, une force spéciale sioniste composée de 10 soldats qui s'étaient réfugiés dans l'un des immeubles du quartier européen », confirmant que l'attaque a fait des morts et des blessés parmi les soldats israéliens, ce qui a nécessité l'intervention de plusieurs hélicoptères d'évacuation ». Selon Al Jazeera, l'armée israélienne a annoncé vendredi qu'un de ses soldats avait été grièvement blessé lors de combats qui ont eu lieu, jeudi, dans le sud de la bande de Ghaza.

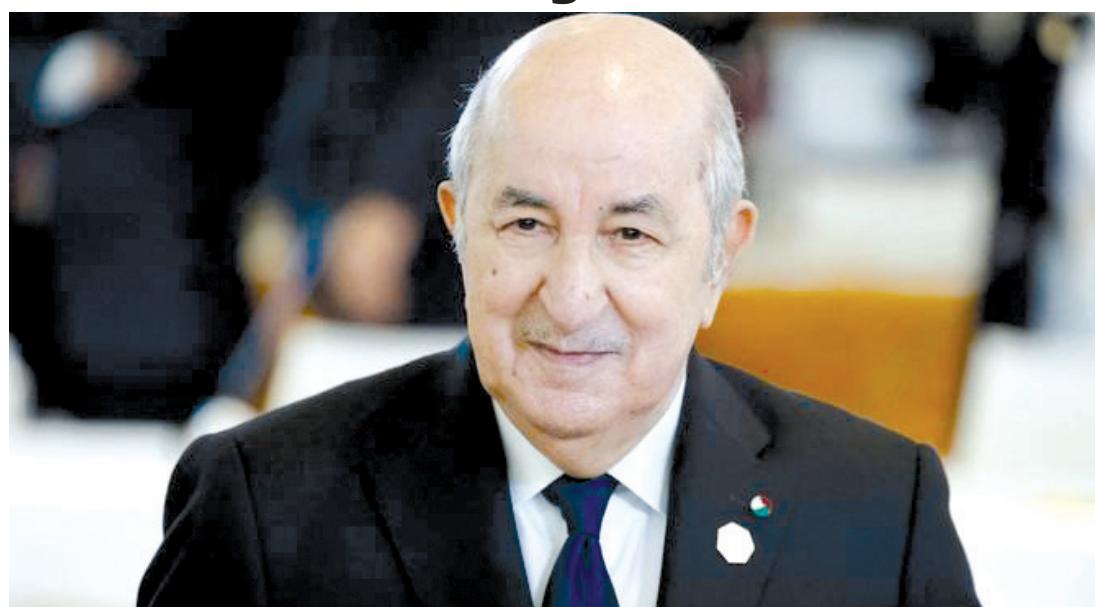
**D**epuis l'indépendance de l'Algérie, les relations algéro-françaises ont toujours été complexes, marquées par des épisodes de tension, des tentatives de rapprochement, et des fractures symboliques nourries par une histoire coloniale douloureuse. Aujourd'hui encore, plus de soixante ans après la fin de la colonisation, ces relations restent fragiles, soumises à des vents contraires alimentés par les agendas politiques, les questions migratoires, et les représentations croisées que les deux peuples entretiennent l'un envers l'autre.

Ces derniers mois, une crispation nouvelle semble s'installer, révélant, non seulement, un durcissement de la position française, mais également une tentative de redéfinition des rapports de force, notamment sous l'influence de l'extrême droite. Cette dernière, désormais bien implantée dans le paysage politique hexagonal, instrumentalise les relations avec l'Algérie à des fins électoralistes, agitant le spectre de l'immigration comme un levier de mobilisation. L'approche n'est pas nouvelle, mais elle prend, aujourd'hui, une tournure inédite : celle d'une politique de rétorsion ciblant les personnes d'origine algérienne ou ayant des attaches avec l'Algérie.

L'annonce, en France, du gel administratif et juridique de certains biens immobiliers appartenant à des ressortissants algériens, constitue une escalade sans précédent. Derrière cette mesure, se dessine une volonté de pression directe sur les cercles de pouvoir algériens, sous-entendant que les leviers décisionnels à Alger seraient influencés, voire dictés par la peur de perdre des priviléges matériels en territoire français.

Ce geste politique, attribué à une droite conservatrice incarnée notamment par Bruno Retailleau, trahit une méconnaissance profonde des dynamiques actuelles de gouvernance en Algérie. Contrairement aux décennies précédentes où certaines élites, accusées de corruption ou de collusion avec les anciennes puissances coloniales, jouissaient de biens en France com-

## Tebboune reçoit un appel téléphonique de son homologue mauritanien



**L**e président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, jeudi, un appel téléphonique de son frère, le président de la République islamique de Mauritanie, pays frère, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, président de la République islamique de Mauritanie, pays frère, lors duquel ils ont évoqué les relations fraternelles solides et enracinées unissant les peuples des deux pays, indique un communiqué de la Présidence de la République.

«A cette occasion, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu un appel téléphonique de son frère, le président mauritanien, pour l'accession de son pays à la présidence de la Banque africaine de développement (BAD), après la victoire de son candidat Sidi Ould Tah, assurant que cet exploit constitue un succès pour l'Afrique et pour les deux pays frères, l'Algérie et la Mauritanie», selon la même source.

## ANALYSE

Mustapha Aggoun

### Erreur d'époque

me gage de leur intégration discrète dans le système mondialisé, l'Algérie post-

2019, marquée par le Hirak et une profonde recomposition institutionnelle, tente de s'affranchir de cette dépendance symbolique. L'affaire Sansal ou Bouchouareb constitue, à cet égard, un précédent révélateur. Elle illustre comment l'État algérien a entrepris de délier les fils invisibles qui rattachaient certaines figures de l'ancien régime à l'étranger, notamment à travers la confiscation des biens acquis illégalement ou l'ouverture d'enquêtes sur les détournements de fonds.

Ainsi, Retailleau et ses semblables semblent croire que l'Algérie de 2025 est encore gouvernée par une « issaba », un clan mafieux sensible aux menaces extérieures, alors que les signaux politiques montrent clairement une volonté de recentrage souverain et de rupture avec les promesses du passé.

Cette crise révèle en vérité une double impasse: d'un côté, une France tiraille entre sa mémoire coloniale non assumée et ses peurs démographiques contemporaines ; de l'autre, une Algérie en quête de dignité, de souveraineté réelle et de respect sur la scène internationale. L'usage de la pression économique ou symbolique ne saurait réécrire les rapports diplomatiques sur des bases saines. Ce que réclame l'histoire, ce que réclame la mémoire des martyrs de la guerre d'indépendance, ce que réclame l'avenir des jeunes générations algériennes et françaises, c'est une relation fondée sur le respect mutuel, la reconnaissance des torts passés, et la construction d'un partenariat lucide, débarrassé des nostalgies impériales et des dépendances occultes.

L'Algérie ne pliera pas. Ni sous le poids de ses souvenirs, ni sous la menace voilée de mesures administratives françaises. Car la souveraineté ne se négocie pas. Elle s'affirme, elle s'incarne, et elle se défend. Et ceux qui croient pouvoir dicter leur loi depuis Paris, sous prétexte que certains possèdent des appartements à Neuilly ou à Marseille, se trompent d'époque et de peuple.

## Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information  
Editée par la SPA  
ORAN - PRESSE  
au Capital de 195.923.000,00 DA

**Président**  
Directeur Général  
**Directeur de la Publication**  
Mohamed Abdou BENABBOU

**Direction - Administration**  
**Rédaction**  
63, Ave de l'ANP - Oran  
B.P.N°110 - Oran  
Tél. 041.23.25.22  
23.25.23 / 23.25.24  
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21  
Fax et Rédaction: 041.23.25.20  
**Imp. : Oran :** imprimerie "Le Quotidien d'Oran"  
**Alger :** imprimerie "Le Quotidien d'Oran"  
**Constantine :** S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>  
E-mail : [infos@lequotidien-oran.com](mailto:infos@lequotidien-oran.com)  
[publicite@lequotidien-oran.com](mailto:publicite@lequotidien-oran.com)  
[admin@lequotidien-oran.com](mailto:admin@lequotidien-oran.com)  
[lequotidiendoran@yahoo.fr](mailto:lequotidiendoran@yahoo.fr)  
Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est: SO.DI. PRESSE

**L'appel à la concurrence lancé  
5G: attribution  
des licences provisoires  
le 3 juillet**



El-Houari Dilmi

L'Algérie accélère dans sa transformation numérique, en s'apprêtant à lancer commercialement la 5G dès le second semestre 2025.

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé, dans un communiqué, le lancement officiel de l'adjudication par appel à la concurrence concernant la technologie de cinquième génération (5G), précisant que « les dossiers d'appel à la concurrence peuvent être retirés dès ce jeudi pour un lancement effectif de ce service prévu le troisième trimestre de 2025 ». « L'adjudication par appel à la concurrence concernant la technologie 5G a été lancée par l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (AR-PCE), après exécution des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relatives à l'approfondissement des études liées aux aspects financiers et techniques y afférents, opérant ainsi un saut qualitatif, dans le positionnement de l'Algérie comme pôle technologique à fricain et méditerranéen », a expliqué le ministère.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de « la vision stratégique du président de la République qui a défini les contours d'une Algérie numérique moderne connectée à son environnement régional et international », a ajouté la même source. Après avoir indiqué que « la 5G sera déployée progressivement, en commençant par les régions à forte densité de population et les zones industrielles », le ministère a souligné que cette opération « participe d'une volonté politique claire de faire de la transformation numérique un levier de la croissance économique et de renforcer la souveraineté numérique ».

**«PLACER L'ALGÉRIE AU CŒUR DE L'ÉCHIQUIER NUMÉRIQUE MONDIAL»**

« Il ne s'agit pas seulement de lancer une nouvelle technologie, mais de renforcer l'infrastructure, de booster la croissance économique, de créer des opportunités d'emplois durables, voire d'instaurer une vision nationale visant à accélérer l'innovation, à autonomiser les jeunes et à placer l'Algérie au cœur de l'échiquier numérique mondial », avait déclaré le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki. Pour ce qui est du calendrier et des modalités de déploiement de la 5G, le ministère a précisé que « les dossiers d'appel à la concurrence (DACP) peuvent être retirés du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2025, l'attribution provisoire des licences étant prévue pour le 3 juillet 2025, qui coïncide avec les festivités marquant le 63<sup>e</sup> anniversaire de la fête de l'Indépendance », ajoutant que « le lancement effectif du service de la 5G interviendra lors du troisième trimestre de 2025 ». Les secteurs prioritaires seront « les villes intelligentes, l'industrie 4.0, la santé numérique et la mobilité intelligente », selon le ministère, qui assure que le cahier des charges sera « transparent, ouvert et conforme aux meilleures normes internationales et que l'opération se fera dans un cadre concurrentiel attractif pour les leaders mondiaux et à même de renforcer l'innovation locale ». Cette démarche reflète « l'engagement de l'Algérie à construire un avenir numérique prometteur et à renforcer sa place en tant que leader régional dans le domaine de l'innovation technologique », indique-t-on de même source.

En avril dernier, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, avait déclaré que les préparatifs techniques étaient en cours pour permettre l'introduction de la 5G au second semestre 2025.

**Décès du Général Zaidi Laïd  
Les condoléances  
du président Tebboune**

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté, jeudi, ses sincères condoléances à la famille du Général Zaidi Laïd, Chef de Division au niveau du Commandement des Forces terrestres, décédé mercredi. « Suite au décès du Général Zaidi Laïd, Chef de Division au niveau du Commandement des Forces terrestres, et en cette douloreuse épreuve, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, présente à la famille du défunt, ainsi qu'à l'ensemble des membres de l'Armée nationale populaire (ANP), ses sincères condoléances, priant Al-

lah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter à ses proches patience et réconfort. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons », lit-on dans le message de condoléances.

De son côté, le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a lui aussi présenté, jeudi, ses sincères condoléances à la famille du défunt Général Zaidi Laïd.

« Suite au décès du Général Zaidi Laïd, Chef de Division au niveau du Commandement des Forces terrestres, survenu mercredi 28 mai 2025, à la suite d'une

maladie chronique, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, présente en son nom et au nom de l'ensemble des personnels de l'Armée nationale populaire, ses sincères condoléances et fait part à la famille du défunt, de sa profonde compassion, priant Allah, Le Tout-Puissant, d'accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis parmi les martyrs et les valeureux saints et d'octroyer à sa famille et ses proches tout le courage et la force en cette douloreuse épreuve. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons », lit-on dans le message de condoléances.

**Raiña Raïkoum**  
Belkacem Ahcène Djaballah

**Corruption:  
l'inguérissable  
mal?**

étaient détournés des marchés contractés avec l'extérieur d'où environ 26 milliards de dollars US, se basant sur des propos d'un

autre Premier ministre, plus prudent et moins engagé, qui avait parlé de « surcoût des importations ». Une « accusation » qui avait fait grand bruit avec des conséquences politiques désastreuses, catastrophiques, les oppositions politiques radicales de l'époque ayant enfourché l'affaire pour se poser en redresseurs de torts. Par ailleurs, l'opinion publique s'était emparée du chiffre « magique » pour dénommer certains quartiers résidentiels, et ce jusqu'à ce jour, de « cités des 26 milliards ». Appellation désormais déposée !

Trois décennies plus loin, et malgré bien des réglementations et des organismes de lutte contre le « Mal », ailleurs et chez nous, on a l'impression que les gens ne retiennent pas les leçons, aussi sévères soient-elles. Et, chaque jour, des méfaits, plus que graves sont rapportés. Contaminant, parfois, certaines institutions, parfois devant être les plus respectées et les plus respectables. Obligeant les pouvoirs publics à multiplier les barrages, les textes et les actions de contrôle et de sanctions. On a eu, ainsi, jusqu'ici, contaminées, à peu près toutes les corporations professionnelles. Certains de leurs membres se sont rapidement assagis et sont rentrés dans les rangs, mais d'autres sont toujours à la recherche de voies et moyens moins dangereux pour elles, afin d'échapper à la loi. Des formes allant des plus complexes aux plus naïves. Mais, globalement, le mal est toujours là.

Tout dernièrement, chez nous, le pompon a été décroché par un Pr de médecine, chirurgien de son état, svp ! qui s'est fait alpagué en flagrant délit de réception d'un pot-de-vin, suivie à une plainte déposée par une personne. Cette dernière avait dénoncé le médecin auprès de la gendarmerie, photos des billets à l'appui, pour avoir exigé une somme d'argent en échange d'un acte médical. Incroyable, mais malheureusement bien vrai.

Jean Daniel, le journaliste français d'origine blidéenne, très proche de notre pays, écrivait à propos de l'Algérie, lors de la « Décennie rouge » : « Lorsqu'on atteint le fond des fonds, on ne peut que remonter ». Contre le terrorisme ? On a réussi. Contre le Covid ? On a réussi... Toujours au prix fort, bien sûr. Mais, en matière de corruption, on semble creuser encore !

## Additifs et teneur en sucre des boissons Vers de nouvelles dispositions réglementaires

A. Z.

L'introduction excessive du sucre dans la composition des boissons rafraîchissantes a été et demeure une préoccupation majeure pour les pouvoirs publics et les Associations de défense des consommateurs.

Ces dernières années, les autorités ont tenté de réduire le taux de sucre dans la composition des boissons rafraîchissantes, en mettant en place une réglementation rigoureuse, à travers l'arrêté interministériel (industrie, agriculture, commerce et santé) portant adoption du règlement technique relatif aux jus et nectars de fruits, jus de légumes et boissons aux jus de fruits et/ou de légumes, du 21 mars 2022, et l'arrêté interministériel (industrie, agriculture, commerce, santé et ressources en eau) du 29 août 2022 portant fiche technique fixant les spécifications de certaines boissons rafraîchissantes, mais la situation semble exiger une mise à niveau plus stricte. D'où la réunion tenue, mercredi dernier, par le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, en coordination avec le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, et l'Association des

producteurs de boissons, dans le cadre du processus de révision de l'arrêté interministériel relatif à l'adoption du règlement technique fixant les caractéristiques des boissons rafraîchissantes, en vue de leur mise en conformité avec les normes internationales et les exigences en matière de qualité et de santé publique, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion, tenue en présence de plusieurs responsables des principales entreprises algériennes de production de boissons, le ministre a souligné que «le Gouvernement accorde une grande importance à la protection de la santé des consommateurs, en tant que priorité stratégique, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ce qui s'est traduit, a-t-il dit, par la révision des cadres réglementaires et le développement des normes techniques, suivant les normes scientifiques internationales reconnues». M. Zitouni a insisté sur la nécessité de tenir compte de la composition des boissons notamment le taux de sucre et les additifs, pour un produit de qualité et sécurisé, rappelant que le secteur des boissons est l'une des activités «vitales ayant connu un développement significatif», et requiert, ain-



si, un soutien continu et un accompagnement dans le processus d'amélioration permanente, notamment à travers la promotion de la production des intrants et des composants, afin de réduire les importations et renforcer la souveraineté productive.

Pour sa part, M. Moula a estimé que le secteur des boissons est aujourd'hui un secteur «structuré, disposant de capacités industrielles et organisationnelles considérables et de perspectives prometteuses, tant pour la satisfaction de la demande locale que pour l'exportation», selon le communiqué. Les responsables des entreprises de production de boissons se sont dits pleinement disposés à accompagner cette dynamique et à adhérer au

processus de développement du produit national, en adéquation avec les exigences sanitaires et techniques, conclut la même source.

D'après ces déclarations, la révision de l'arrêté interministériel relatif à l'adoption du règlement technique, fixant les caractéristiques des boissons rafraîchissantes, en vue de leur mise en conformité avec les normes internationales et les exigences en matière de qualité et de santé publique, ne concerne pas uniquement le marché local, mais vise également l'accès aux marchés extérieurs, où le contrôle ne badine pas avec le respect absolu des composants des boissons rafraîchissantes, notamment certains additifs et la teneur en taux de sucre.

## Education Augmenter le nombre d'Ecoles normales pour couvrir les besoins du secteur

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a annoncé, jeudi à Alger, que son département œuvre, en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, à l'augmentation du nombre d'Ecoles normales supérieures (ENS), en vue de répondre aux besoins du secteur et d'améliorer la qualité de l'enseignement.

Lors d'une séance plénière au Conseil de la nation, présidée par M. Azouz Nasri, président du Conseil, et consacrée aux questions orales adressées à des membres du Gouvernement, M. Sadaoui a précisé que son secteur œuvrait à la création de nouvelles ENS, en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ajoutant que le Conseil national des programmes (CNP), relevant de son département, a élaboré un cahier des charges définissant les profils requis chez les diplômés des

ENS. Le ministre a précisé que ce dossier «est actuellement au niveau du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique», soulignant que le principal objectif de cette démarche est d'assurer la disponibilité en nombre suffisant d'enseignants formés dans les ENS».

En attendant la réalisation de cet objectif, M. Sadaoui a affirmé que le secteur «pourra suivre l'organisation de concours de recrutement externe afin de pallier le déficit existant».

En réponse à une autre question portant sur les efforts du secteur de l'Education en matière d'amélioration de la qualité de l'enseignement, notamment par la mise à disposition de structures adéquates, le ministre a cité les différentes mesures prises dans ce cadre.

Il a rappelé, à ce titre, que le parc national des structures scolaires dont dispose le secteur au titre de l'année scolaire 2024-2025 à travers toutes les wilayas compte

«20.838 écoles primaires, 6.108 CEM et 2.755 lycées», auxquels s'ajouteront de nouveaux projets qui seront réceptionnés à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire, à savoir «497 écoles primaires, 234 CEM et 112 lycées».

Par ailleurs, le président du Conseil de la nation a tenu à souligner l'importance de mener une «opération statistique globale des questions écrites et orales en suspens, afin de les mettre à jour et de les synthétiser dans le respect des missions de contrôle dévolues au Conseil de la nation, conformément aux dispositions constitutionnelles et légales encadrant les mécanismes de contrôle y afférents, et ce, afin d'instaurer une flexibilité fonctionnelle à même de favoriser progressivement un traitement consensuel de cette problématique», laquelle opération est confiée aux services du Conseil et au ministère des Relations avec le Parlement.

## Le protocole activé Les bateaux algériens pourront pêcher dans les eaux mauritanienes

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa a coprésidé, jeudi, avec le ministre de la Pêche et des Infrastructures maritimes et portuaires de la République Islamique de Mauritanie, Fadhel Sidati Ahmed Louli, la cérémonie de signature du procès-verbal de

réunion de la commission technique conjointe algéro-mauritanienne pour l'activation du protocole de pêche signé entre les deux pays en 2022, indique un communiqué du ministère.

Le protocole accorde à l'Algérie des licences de pêche dans les eaux territoriales maurita-

nienes, dans une démarche qui renforcera la coopération bilatérale dans ce domaine. Les membres de cette commission ont discuté des moyens d'élargir cette coopération pour inclure l'aquaculture, la construction et la réparation navales, la recherche scientifique, ainsi que le renforce-

ment des échanges commerciaux, reflétant ainsi la solidité des relations algéro-mauritanienes, ajoute la même source.

La commission technique conjointe a été installée dans le cadre de la visite de travail effectuée par le ministre mauritanien en Algérie du 25 au 29 mai en cours.

## Algérie-Sultanat d'Oman Vers une coopération dans l'agriculture et la pêche

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a reçu, jeudi, le secrétaire du ministère de l'Agriculture, de la Pêche et des Ressources en eau du Sultanat d'Oman, Ahmed Bin Nasser Al Bakri, avec lequel il a abordé les moyens de renforcement de la coopération bilatérale et la concrétisation d'objectifs communs, notamment dans les domaines de l'agriculture saharienne et de la pêche, outre l'exportation de produits agricoles, indique un communiqué du ministère.

Les deux parties sont convenues d'une «série d'objectifs communs qui seront mis en œuvre à court terme, notamment en ce qui concerne l'investissement dans les cultures sahariennes, en particulier la céréaliculture, ainsi que le développement des filières de l'arboriculture fruitière et de la pêche, outre l'intensification des échanges commerciaux par l'exportation de produits agricoles», précise la même source.

Par ailleurs, M. Al Bakri a salué l'expérien-

ce algérienne dans le développement du secteur agricole en général, et de l'agriculture saharienne en particulier.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la visite de travail effectuée par le responsable omanais en Algérie, accompagné d'une délégation de cadres, en vue d'activer les accords conclus entre les deux pays, notamment ceux relatifs à l'investissement, en concrétisation des engagements des dirigeants des deux pays, conclut le communiqué.

**Relations algéro-françaises  
Les officines françaises poursuivent la gestion par des fuites organisées**

Sans donner le moindre signe de rassaisissement qui est pourtant de mise, les officines françaises poursuivent la gestion des relations algéro-françaises par des fuites organisées de manière bien malhabile.

Hier, c'était au tour de l'Express de faire état d'une décision française qui serait en préparation visant à «geler les avoirs d'officiels algériens en réponse aux refus d'Alger de reprendre ses ressortissants frappés de l'obligation de quitter le territoire français». Il est aussi question, selon cette fuite, de «geler le patrimoine d'officiels algériens en France par une interdiction d'accès à leurs propriétés ou à d'autres biens».

La gestion par la France de sa relation avec l'Algérie n'est jamais descendue aussi bas. Elle n'a jamais tutoyé autant d'amateurisme. Elle n'a jamais atteint ces sommets dans le manque de sérieux. Encore une fois, tout cela porte la marque distinctive de responsables français qui n'ont que l'Algérie pour viatique politique.

En cette affaire, l'Algérie, son peuple, son Gouvernement et toutes ses institutions confondues leur disent chiche. Passez à l'acte !

Les auteurs véritables de ces menaces, qui ne peuvent provoquer de la part de l'Algérie que du mépris et de l'indifférence, devraient savoir à quoi s'en tenir en l'espèce. Ils ne s'adressent pas à l'Algérie réelle, mais à une Algérie fantasmée. Cette Algérie qu'ils n'arrivent à décrire que par des vocables tels que «régime», «pouvoir», «dignitaris» ou «nomenklatura». Cette Algérie là n'existe que dans leurs délires et leur déraison.

L'Algérie réelle, et non pas l'Algérie qui alimente leurs fantasmes, est tout autre. L'Algérie réelle est celle qui a sollicité l'entraide judiciaire de la France dans le cadre de biens mal acquis, sans l'obtenir. C'est celle qui a saisi la justice française de cinquante-et-une commissions rogatoires, sans obtenir une seule réponse. C'est celle qui a sollicité l'extradition d'individus convaincus de vols, de dilapidations et de détournements de fonds publics, ainsi que de corruption, sans obtenir satisfaction.

Par de tels manquements, les autorités françaises concernées se désignent elles-mêmes comme complices de toutes ces pratiques et comportements hors la loi. S'il s'agit de nettoyer les écuries d'Augias que la France commence par celles-ci. Elle y gagnerait en crédibilité et en sérieux. Car, pour l'heure, c'est ce dont elle a le plus besoin.

## Industrie pharmaceutique

# La production locale de médicaments contre le cancer sur de bons rails

**Les pouvoirs publics œuvrent à améliorer la prise en charge des patients atteints du cancer, avec un accent sur la production locale des médicaments destinés à l'oncologie. Et ce, dans l'optique de réduire la dépendance aux importations et à rendre ces traitements plus accessibles.**

M. Aziza

**D**es efforts sont également consentis pour améliorer le traitement du cancer, notamment en augmentant le nombre d'accélérateurs et des centres de chimiothérapies.

En matière de production locale des traitements anti-cancer, le groupe Saidal a déjà entamé la fabrication d'un médicament innovant destiné au traitement de certains types de cancer, commercialisé depuis le début de l'année en cours via la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH). C'est ce qu'a annoncé, jeudi dernier, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Koudri, à l'issue de la cérémonie d'installation d'un groupe de travail conjoint entre son ministère et le CREA. Ce groupe de travail vise à lever les contraintes entravant les investisseurs et à les accompagner dans la concrétisation de leurs projets.

M. Koudri a précisé que le Groupe Saidal a réussi à produire localement le 'Pembrolizumab Saidal', un médicament particulièrement coûteux sur les marchés mondiaux, ajoutant que 22.000 doses ont déjà été commercialisées via la PCH.

Et d'ajouter que «Saidal» œuvre également au développement de nouveaux médicaments anticancéreux, qui viendront s'ajouter

aux 24 médicaments déjà disponibles, soulignant que six nouveaux projets de production de ce type de médicaments seront lancés prochainement, en plus des quatre entreprises déjà actives dans ce domaine.

De son côté, le consultant scientifique au sein du Groupe Saidal, Mourad Belkelfa a indiqué dans une déclaration à l'APS que la production locale de ce médicament a été réalisée en partenariat avec un opérateur étranger spécialisé dans les médicaments anticancéreux, relevant que ce médicament est destiné au traitement de plusieurs types de cancer, notamment ceux du poumon, du sein et de la peau.

Il a précisé que l'opération de production locale du médicament se déroule «par étapes» au sein de l'unité Saidal de Constantine, en attendant l'achèvement du transfert de technologie par le partenaire étranger avant la fin de l'année 2025. M. Belkelfa a mis en avant que le groupe prendra en charge la réalisation des examens cliniques nécessaires avant la prescription du médicament aux patients, afin de garantir l'efficacité du traitement.

La politique visant le développement de la production nationale des produits d'oncologie s'avère nécessaire, notamment quand on sait que «50 % du budget de

la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) ont été consacrés à l'acquisition de médicaments spécifiques pour les patients atteints du cancer». C'est ce qu'a affirmé le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, lors de la tenue, au début du mois de mai dernier, des assises nationales contre le cancer.

M. Saihi avait également affirmé que «25 milliards de dinars supplémentaires ont été alloués pour équiper les infrastructures médicales spécialisées en radiothérapie».

Le ministre de la Santé a affirmé, jeudi dernier, lors d'une séance plénière de questions orales au Conseil de la nation, que «dans le cadre du budget alloué à l'ouverture de centres de chimiothérapie, le secteur fera l'acquisition de 29 nouveaux accélérateurs à particules pour atteindre 88 équipements de ce type, d'ici la fin de l'année en cours», ajoutant que «plus de 256 centres de chimiothérapie seront également ouverts».

A noter que la question des accélérateurs a été sérieusement posée par les intervenants, lors des dernières assises.

Le Pr Sid Ahmed Ould Arbi, Chef de service Urologie du CHU de Blida avait souligné, lors de son passage à la Chaîne 3, à l'issue de la tenue de ces assises qu'en dépit de gros efforts consentis le problème de la radiothérapie et des accélérateurs demeure posé.

## Réseau ferroviaire

# 814km de nouvelles lignes mises en service en cinq ans

**L**e réseau de transport ferroviaire s'est renforcé, ces cinq dernières années, avec 814 km de nouvelles lignes qui ont été mises en service, a indiqué, jeudi au Conseil de la nation, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Lakhdar Rekhroukh.

Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, présidée par M. Azouz Nasri, président du Conseil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou, et de membres du Gouvernement, M. Rekhroukh a annoncé la réalisation et la mise en service de 814 km de nouvelles lignes durant les cinq dernières années, dans le cadre de la

mise en œuvre du programme ferroviaire national.

La concrétisation de ce programme se poursuit toujours, a ajouté le ministre, précisant que plusieurs tronçons de la rocade des Hauts-Plateaux, reliant Tébessa (Est) à Sidi Bel Abbes (Ouest), seront livrés prochainement, dont le tronçon Frenda-Tissemtilt (73 km), qui entrera en service avant fin 2025, «ce qui permettra l'exploitation totale de cette rocade».

Concernant la ligne minière Ouest, Bechar-Tindouf-Gara Djebilet, sur une distance de 950 km, M. Rekhroukh a rappelé la réception récente du tronçon Bechar-Abadla, d'une longueur de 100

km, affirmant que la réception d'un tronçon supplémentaire entre Tindouf et Gara Djebilet, d'une longueur de 135 km, est prévue juin prochain, tandis que les travaux sur le reste du projet seront achevés fin 2025.

Il a, à cet égard, fait état de l'introduction d'un nouveau mode de réalisation «ayant permis d'atteindre un rendement record dans le rythme de concrétisation des nouveaux projets», soulignant que le secteur s'attelle à développer l'infrastructure ferroviaire, dans le cadre d'une vision globale visant à réaliser un développement équilibré sur l'ensemble du territoire national.

## Les deux terroristes éliminés à Khencela identifiés

**L**es deux (2) terroristes éliminés lors de l'opération de recherche et de ratissage menée par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) la semaine dernière dans la Commune de Chechar au secteur militaire de Khencela, ont été identifiés, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Suite à l'opération de recherche

et de ratissage, effectuée par des détachements de l'ANP, dans la zone de Oued Ghergher dans la Commune de Chechar au Secteur militaire de Khencela en 5e Région militaire, les 15 et 16 mai 2025, qui s'était soldée par l'élimination de deux (2) terroristes et la récupération de quatre (4) pistolets mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions, l'opéra-

## Ministère de la Communication

# Conférence à Alger sur les nouvelles technologies de l'information

**L**e ministère de la Communication a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'organisation, mardi prochain à Alger, d'une conférence sur «les nouvelles technologies de l'information, notamment la technologie 5G», a précisé la même source.

Cette session de formation s'inscrit dans le cadre «des efforts du gouvernement pour étendre la couverture de cette technologie et former les compétences nationales, conformément à la stratégie du ministère de la Communication visant à rehausser le niveau de la presse nationale afin de faire face et de s'adapter aux nouveaux défis médiatiques».

## Importation

# Remise des documents de domiciliation bancaire à des opérateurs économiques



**D**es opérateurs économiques ont reçu les documents de domiciliation bancaire permettant d'assurer un approvisionnement fluide du marché national en produits de première nécessité et de faciliter les opérations commerciales, a indiqué, vendredi, un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

L'opération qui a eu lieu jeudi, a été supervisée par le ministre du Commerce extérieur et

## In Amenas

# Plus de 1,3 million de comprimés psychotropes saisis

**U**ne quantité importante de comprimés psychotropes s'élevant à plus de 1,3 million de comprimés de type prégabaline 300 mg a été saisie par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'une opération menée mercredi à In Amenas dans la 4e Région militaire, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans la dynamique des efforts soutenus contre la criminalité organisée multiforme, et lors d'une patrouille effectuée, mercredi 28 mai 2025, au niveau du territoire de compétence du Secteur opérationnel

**Un envoyé spécial américain à Damas****Un «pacte de non-agression» avec Israël pour commencer ?**

**L'émissaire américain pour la Syrie, Thomas Barrack, a appelé jeudi depuis Damas au dialogue entre la Syrie et Israël, qui sont toujours en état de guerre, en commençant par un «pacte de non-agression».**



**M**. Barrack est arrivé jeudi dans la capitale syrienne pour une visite marquant une nouvelle étape dans le rapprochement entre les nouvelles autorités islamistes et les Etats-Unis. «Le

problème entre la Syrie et Israël peut être résolu, et cela commence par un dialogue», a déclaré le diplomate à la chaîne saoudienne Al-Arabiya.

«Nous devons commencer avec juste un accord de non-agression

(...), parler (...) des frontières et commencer une nouvelle relation entre les pays voisins, a-t-il ajouté. Il avait auparavant inauguré, aux côtés du ministre syrien des Affaires étrangères, Assaad al-Chaibani,

la résidence de l'ambassadeur américain dans la capitale syrienne. L'ambassade américaine en Syrie avait été fermée lors de la répression par le président déchu Bachar al-Assad d'un soulèvement pacifique en 2011 qui a dégénéré en guerre civile. Le dernier ambassadeur en poste, Robert Ford, avait été déclaré persona non grata après avoir défié le pouvoir en se rendant en 2011 à Hama, ville assiégée par l'armée au nord de Damas, où se déroulait une manifestation monstre contre le régime.

**ACCORD ÉNERGÉTIQUE**

Depuis la chute d'Assad, renversé par une coalition islamiste en décembre, les relations entre le nouveau pouvoir syrien et les Etats-Unis se sont progressivement améliorées. Le président Donald Trump a rencontré à Ryad le 14 mai le président intérimaire syrien Ahmad al-Chareh, après avoir annoncé la levée des sanctions américaines contre la Syrie. Le président américain a assuré, à l'issue de la rencontre, que le dirigeant syrien était disposé à accéder à sa demande d'une normalisation des relations avec Israël, avec qui la Syrie est officiellement en guerre depuis 1948.

Depuis la chute d'Assad, Israël a mené des centaines de frappes sur le territoire syrien en ciblant des si-

tes militaires. Les dernières frappes remontent à début mai, avant la rencontre Chareh-Trump. Israël a également envoyé des troupes dans une zone tampon surveillée par l'ONU sur le plateau du Golan, dont il occupe et a annexé une partie, et au-delà. L'envoyé spécial du président Trump a rencontré jeudi Ahmad al-Chareh au palais présidentiel.

Il a assisté à ses côtés à la signature d'un accord énergétique de 7 milliards de dollars avec un consortium regroupant des entreprises des Etats-Unis, du Qatar et de la Turquie, visant à réhabiliter le secteur électrique syrien ravagé par la guerre. «Une semaine seulement après l'annonce du Président Trump de lever les sanctions, nous avons déjà débloqué des milliards de dollars d'investissements internationaux pour la Syrie», a commenté M. Barrack sur X. Le ministère syrien des Affaires étrangères a lui mis en avant que l'accord montre l'ouverture des nouvelles autorités aux partenariats régionaux et internationaux.

Selon les autorités syriennes, ce projet «historique» prévoit la production de 5.000 mégawatts, couvrant environ 50% des besoins en électricité du pays, dont les infrastructures ont été détruites par une guerre de près de 14 ans qui a fait plus d'un demi-million de morts.

### Face à l'inconstance de la politique commerciale américaine Les exportateurs chinois toujours sur pause

**N**ous restons prudents»: dans l'une des villes portuaires les plus actives du monde, les exportateurs chinois évoquent un horizon flou, alors qu'ils tentent de naviguer dans le maelström commercial déclenché par l'évolution incessante de la politique tarifaire américaine. Les fournisseurs de la ville orientale de Ningbo - qui abrite le troisième plus grand port à conteneurs du monde - sont comme embarqués dans une montagne russe depuis que le président américain Donald Trump a annoncé en avril de lourdes taxes sur presque tous les partenaires commerciaux.

Dernier rebondissement en date: mercredi, une cour fédérale américaine a bloqué la plupart des droits de douane américains, y compris ceux imposés à la Chine séparément en utilisant une loi d'urgence, mais cette nouvelle n'a pas offert beaucoup de réconfort. «En raison de l'appel formé par l'administration Trump (après cette décision judiciaire), l'incertitude demeure, donc nous restons prudents», déclare Han Zhongkai, employé dans une entreprise technologique fabriquant notamment des montres intelligentes. D'autres exportateurs, participant à une foire commerciale transfrontalière à Ningbo, ont eux aussi jugé auprès de l'AFP qu'ils étaient face à un avenir incertain. Leur marchandise est parfois bloquée au port.

Après l'annonce des droits de douane de Trump en avril, Pékin et Washington se sont engagés dans une escalade réciproque avec des montants à trois chiffres de chaque côté. «(Les clients américains) ont cessé de commander. Avant cela, de nombreux clients étrangers avaient déjà envoyé leurs marchandises à notre entrepôt et celles-ci étaient prêtes à être expédiées», témoigne Li Jie, 28 ans, qui travaille pour la compagnie de transport Freight Service Limited. Après l'augmentation des droits de douane, «ils nous ont informés que - pour le moment - nous devions garder les marchandises dans notre entrepôt».

A la foire de Ningbo, des centaines d'exportateurs vendant de tout, des meubles aux petits appareils électroniques et jouets pour bébés, se bousculent pour essayer de capter l'attention de clients potentiels.

Malgré la suspension en mai pour 90 jours de la majeure partie des droits de douane, après une réunion entre des responsables chinois et américains à Genève, l'incertitude reste de mise. «Les commandes des Etats-Unis ont pour l'essentiel été suspendues», déclare le chef d'entreprise Xiao Chuan, assis à son stand où sont exposées des enseignes LED multicolores en différentes langues. «Une commande était presque prête à être passée, mais pourrait être retardée en raison des préoccupations sur les droits de douane. Depuis le récent ajustement, les clients adoptent une approche attentive, certains quant à la survenue d'autres changements.»

**PAS DIGNE DE CONFIANCE**

Face à l'imprévisibilité du marché américain, beaucoup se tournent vers d'autres pays pour écouter leurs marchandises. Les exportations chinoises vers la Thaïlande, l'Indonésie et le Vietnam ont ainsi enregistré une hausse à deux chiffres en avril. «Les pays d'Asie du Sud-Est ont de fait beaucoup gagné. De nombreuses usines transfèrent progressivement leurs approvisionnements hors de Chine, passant des commandes de fabrication» dans ces pays, estime Li Jie.

A un dépôt de conteneurs près du port, un employé, affirmant se nommer Huang, assure lui aussi que les fabricants sont en plein processus de diversification. «Le monde ne tourne pas uniquement autour de l'Amérique. Nous trouverons finalement des débouchés alternatifs pour rediriger ces produits», confie-t-il à l'AFP, entouré de centaines de conteneurs - les roses de la société japonaise ONE, les bleus ciel du



danois Maersk et les bordeaux du sud-coréen HMM.

Cependant, les volumes de commandes quotidiennes ont récemment diminué, reconnaît-il. «Bien que les droits de douane aient maintenant été réduits, l'incertitude subsiste concernant d'éventuelles augmentations futures», explique-t-il. Un pic d'expéditions vers les Etats-Unis a été observé en mai, lors de la réduction des taxes douanières, mais cela ne pourrait qu'être qu'un sursaut, dû notamment à des commandes en retard. Pour Xiao

Chuan, le vendeur d'enseignes lumineuses LED, de nouvelles commandes ne viendront que lorsque la politique tarifaire se sera stabilisée. Selon Huang, les expéditions vers les Etats-Unis vont probablement se poursuivre, mais avec «des marges de profit plus serrées et des volumes réduits». «Je ne trouve pas la crédibilité américaine particulièrement digne de confiance ces jours-ci», juge-t-il. Et d'appuyer: «honnêtement, le gouvernement américain donne souvent l'impression d'opérations bâclées».

## L'infrastructure civique en Afrique

# Matrice territoriale d'un développement situé, résilient, incarné et géopolitiquement stratégique

Par Pr. Rédha Tir\*

**1ère partie**

**A**l'heure où l'Afrique affronte les défis entremêlés de la mondialisation fragmémentée, du recul des principes de souveraineté, et d'un modèle de développement historiquement exogène, une transformation de fond s'impose. Le continent ne peut plus se contenter d'indicateurs abstraits et d'agendas dictés de l'extérieur. Il lui faut redéfinir sa trajectoire à partir de ses propres dynamiques, de ses territoires, de ses besoins humains, et de ses aspirations historiques. C'est dans cette perspective que l'infrastructure civique s'impose comme une matrice territoriale d'un développement situé, résilient, incarné et géopolitiquement stratégique. Non pas une simple addition d'équipements ou de services, mais un système structurant - au croisement des mobilités, des savoirs, de la connectivité et de la gouvernance - capable de traduire en actes la souveraineté politique, l'intégration stratégique et la puissance économique que le continent revendique.

Ancrée dans les réalités locales tout en répondant aux exigences globales, cette infrastructure civique devient le socle d'une nouvelle souveraineté : une souveraineté vécue, construite par les peuples et pour eux, nourrie par des choix technologiques autonomes, des financements maîtrisés, et des normes élaborées à l'échelle africaine. Elle n'est plus l'outil secondaire du développement ; elle en devient le levier central, la condition même d'un avenir africain maîtrisé.

À rebours des doctrines standardisées, cette réflexion avance une hypothèse rarement mise au centre : penser le développement africain à partir de ce qui le traverse silencieusement - l'infrastructure civique. Ce que l'on désigne ici ne se limite pas à des équipements visibles - centres communautaires, jardins partagés, bibliothèques de quartier, dispensaires collectifs. Il s'agit aussi des formes sociales, des cadres d'organisation, des pratiques d'animation et des routines de gouvernance qui les rendent vivants. L'infrastructure civique n'est pas un supplément d'âme : elle est une colonne vertébrale souvent invisible. Elle donne chair à une citoyenneté concrète, soutient des formes distribuées de gouvernance, et active une économie des communs.

Appuyé sur les travaux critiques de figures telles que Jackson, Ostrom, Tirole, Blanchard, Mazzucato, ou Cirella, mais aussi sur les rapports d'organismes comme l'OCDE, la CEA ou les Communautés économiques régionales, cette réflexion propose une lecture du développement qui s'ancre dans les pratiques, les lieux et les liens. Il ne s'agit plus de projeter des trajectoires depuis le macro vers le micro, mais de partir des textures du quotidien pour penser des formes de prospérité post-croissance, redistributive et habitée. En ce sens, l'infrastructure civique devient un levier stratégique : elle permet de contourner les injonctions hors-sol des bailleurs, d'interroger les normes ESG déterritorialisées, et de défier les promesses creuses d'une croissance sans ancrage.

Elle entre aussi en résonance avec une mémoire longue. Les dispositifs communautaires africains - qu'il s'agisse des tontines, des maisons de palabres, la tadjmaat, des régulations coutumières des terres ou des communs pastoraux - fonctionnent déjà sur des principes de coopération, de gouvernance partagée et de transmission. Penser l'infrastructure civique comme une continuation de ces formes - et non comme une innovation

*L'Afrique vit, à son rythme et dans ses tensions, une reconfiguration profonde. La poussée démographique s'accélère, les villes s'étendent sans relâche, et les économies restent arrimées à des logiques extractives qui se répètent. Dans ce contexte mouvant, les repères classiques du développement - croissance du PIB, équilibres macroéconomiques, flux d'investissement - apparaissent de plus en plus désajustés. Ils mesurent sans capter. Ils comptent sans comprendre. Ni la justice sociale, ni la stabilité politique, ni même la soutenabilité écologique ne peuvent plus leur être subordonnées.*

plaquée - permet de renouer avec une intelligence territoriale souvent sous-estimée.

Ce faisant, elle devient un outil critique. Non pas seulement pour gérer le présent, mais pour redonner aux communautés locales le droit de nommer leurs besoins, de façonner leurs institutions, et de construire leurs propres avenir depuis leurs propres ancrages.

### I. FABRIQUER LA RÉSILIENCE DEPUIS LES TERRITOIRES : INFRASTRUCTURES DE L'INCERTITUDE, ANCRAGES POPULAIRES ET MÉMOIRE COLLECTIVE

#### 1.1 – L'économie de l'incertitude et la territorialisation des réponses

Les observations de Giuseppe T. Cirella, dans son travail sur les chocs d'incertitude en Afrique, révèlent une donnée essentielle : les trajectoires économiques du continent sont régulièrement secouées par des perturbations violentes - conflits armés, événements climatiques extrêmes, épidémies, ou encore effondrements institutionnels. Ces ruptures, souvent simultanées, fragilisent les modèles de gestion centralisée, qui peinent à suivre le rythme des crises. Là où le pilotage étatique s'engue, d'autres forces s'activent.

Ce ne sont ni des institutions officielles, ni des projets structurants. Plutôt des agencements discrets, spontanés, enracinés dans la vie locale. Dans de nombreuses villes subsahariennes, les habitants ont tissé, par nécessité, des formes d'entraide organisées : des marchés tenus collectivement, des réseaux informels de solidarité, des pratiques de redistribution souples. Sans budget, sans administration formelle, ces initiatives ont, à maintes reprises, absorbé les chocs mieux que les dispositifs prévus à cet effet.

L'infrastructure civique, dans cette configuration, tient lieu de socle. Elle ne se contente pas d'exister : elle lie, elle redistribue, elle soutient. Ce sont des lieux sans statut figé, qui s'ajustent à l'urgence. Ce jour-là, ils accueillent une réunion d'habitants ; le lendemain, ils servent de dépôt alimentaire ; en période de crise, ils deviennent refuge. Cette plasticité n'est pas un hasard. Elle découle d'un ancrage. Des gestes transmis, des routines partagées, des alliances forgées dans la durée.

Ce n'est pas seulement la débrouille, ni un pis-aller face à l'absence de l'État. C'est une intelligence du quotidien. Une manière d'habiter l'incertitude, non pas en la subissant, mais en la transformant en apprentissage partagé. Une capacité à s'organiser, sans projet d'en haut, mais avec une mémoire du lieu, et une solidarité qui, elle, ne flanche pas.

#### 1.2 – Urbanisation informelle, gouvernance des marges et reconquête civique

Le rapport Africa's Urbanisation Dynamics 2025, publié par l'OCDE, rappelle une donnée incontournable : l'essentiel de la poussée démographique à venir se concentrera dans les villes africaines - mais pas dans les

centres planifiés. Ce sont les marges, les interstices, les zones périphériques mal desservies qui absorberont cette croissance. Et pourtant, l'urbanisme officiel continue de se déployer comme s'il pouvait ignorer cette réalité. Les projets de grande envergure, portés par des logiques de compétitivité et d'attractivité, prolongent souvent les déséquilibres qu'ils prétendent corriger.

Pendant ce temps, une autre ville prend forme. Elle n'est pas issue de plans d'architectes, ni d'appels d'offres internationaux. Elle se construit à partir du quotidien. Dans ces territoires ignorés, les habitants bricolent des réseaux d'eau entre voisins, cultivent des jardins sur des friches, organisent l'entretien des rues, créent leurs propres écoles. Ces initiatives n'ont pas de label, mais elles remplissent des fonctions vitales. Elles incarnent une pratique de la ville qui ne dépend pas d'un permis, mais d'une présence.

Ce qui se joue là dépasse la simple compensation. On ne parle pas de pallier l'absence de l'État, mais de produire autre chose. Une ville tissée depuis le sol. Une trame civique qui réunit les gens, relie les usages, et inscrit la gouvernance dans la proximité. Cela rejoint le droit à la ville tel que l'avait envisagé Henri Lefebvre, et que prolongent aujourd'hui les réflexions critiques sur les communs urbains : faire de l'espace un bien partagé, un lieu de débat, un champ de négociation collective.

Dans cette reconquête silencieuse des périphéries, ce ne sont pas seulement des services qui s'inventent. Ce sont des formes de légitimité. Une manière de dire : la ville nous appartient aussi. Non pas en opposition frontale, mais en construction parallèle. Et dans cette lente émergence, dans ce patient travail d'habiter, une autre manière de faire démocratie prend corps.

#### 1.3 – Gérer les conflits par les communs : médiations locales et capacité démocratique

Le rapport OCDE « Identifying local conflict trends in north and west Africa » de 2024 en dresse le constat sans fard : dans plusieurs régions d'Afrique de l'Ouest et du Nord, de nouveaux foyers de tension apparaissent. Pas dans les capitales. Aux marges. Là où les frontières s'effilochent, où les périphéries débordent. Ce ne sont pas simplement des histoires de groupes ou de religions. Pas seulement. Il y a aussi le sol qu'on se dispute, l'avenir qu'on refuse à la jeunesse, les services publics qui ne sont plus qu'un mot.

Et puis, l'État - souvent trop tard, parfois absent. Alors les communautés s'organisent. Non pas avec de grands mots. Avec ce qu'elles ont. Des formes de justice proches, des sentinelles citoyennes, des moments de parole entre acteurs qui, d'habitude, ne se parlent pas. Ce ne sont pas des alternatives à la justice officielle. Plutôt des relais. Des ponts. Des manières de faire exister une norme là où plus rien ne fonctionne.

Ces pratiques, dans leur simplicité, rappellent les principes des communs décrits par Elinor Ostrom. Rien d'abstrait. Juste une gestion collective, des règles co-construites,

des dispositifs qui épousent le réel. Ils ne cherchent pas à contrôler. Ils s'adaptent. S'ajustent. Se reconfigurent selon les besoins, les urgences, les désaccords. Tout repose sur le lien. Sur la confiance. Sur ce qui tient quand le reste s'effondre.

Pas question ici d'effacer le conflit. On le reconnaît. On le fait parler. On lui donne un espace, une forme. C'est ainsi que ces dispositifs permettent d'éviter l'irréversible. Ce sont des lieux où l'on apprend à ne pas être d'accord - sans rompre. Une démocratie qui ne passe pas par les urnes, mais par la parole tenue, l'écoute pénible, la coexistence sans illusion. Et c'est peut-être cela, au fond, qui la rend nécessaire.

### II. RECONNAÎTRE L'INFORMALITÉ COMME INFRASTRUCTURE SOCIALE : ENTRE APPRENTISSAGE CIVIQUE, SERVICES PUBLICS ANCRÉS ET TRANSFORMATION STRUCTURELLE

#### 2.1 – Faire de l'informel un levier, pas un défaut

Le rapport Africa's Development Dynamics 2024 - Skills, Jobs and Productivity livre un chiffre qui en dit long : plus de huit travailleurs africains sur dix évoluent dans le secteur informel. Ce n'est pas un résidu du passé, ni un dysfonctionnement à corriger. C'est une réalité vivante, mouvante, qui structure la vie économique et sociale d'un continent entier. On y échange, on y innove, on y survit - mais surtout, on y invente.

Dans ces zones grises, souvent mal vues par les institutions, se logent des formes d'intelligence collective, des solidarités anciennes et des adaptations rapides que peu de dispositifs formels égalent. L'économie informelle n'est pas un écart à la norme : elle est le lieu où les règles sont repensées à l'échelle humaine. Entre débrouille, entraide et circulation discrète des savoir-faire, elle dessine des logiques hybrides. Pas illégales - situées.

L'infrastructure civique, dans cette optique, ne cherche pas à faire entrer l'informel dans des cases. Elle ne le corrige pas. Elle l'écoute. Elle propose des outils, des espaces, des formes de coordination souples. Elle n'impose rien : elle accompagne. Et ce faisant, elle transforme l'informel en ressource - en point d'appui pour une formalisation ascendante. Pas une normalisation imposée. Un ajustement partagé.

C'est par les lieux, les usages, les pratiques que cette mutation prend corps. Un centre social ouvert devient atelier de coopération. Un espace partagé sert de fabrique à règles communes. Une dynamique de quartier organise la mise en réseau de travailleurs dispersés. Rien n'est automatique. Tout se négocie, se tisse, se modifie au fil du temps. C'est là, dans cette attention fine aux formes locales, que réside la vraie puissance de transformation.

**A suivre**

\*Ancien Président du Conseil National Économique, Social et Environnemental (CNESE)-Algérie

## Trafic d'armes et d'équipements sensibles Un réseau de crime organisé neutralisé et des armes à feu saisies



K. Assia

**U**n réseau de crime organisé composé de trois individus vient de tomber dans les filets du service régional de la lutte contre le crime organisé SRCLO d'Oran. Les mis en cause activaient dans la commercialisation d'armes à feu, de munitions et de produits sensibles. Cette

opération a été menée à la suite d'investigations approfondies qui ont permis aux policiers de mettre à nu l'activité criminelle de ce réseau. Les enquêteurs ont réussi à les identifier et aussi à localiser leur emplacement.

Un plan minutieusement étudié a été mis en place et les mis en cause ont été arrêtés au niveau de la localité d'Es-Sénia. Les perquisitions ordon-

nées dans leurs domiciles ont donné lieu à la saisie de 4 fusils à répétition à canon unique, un fusil de chasse sous-marine, 4 pistolets munis de silencieux, 6.877 unités de munitions de différents calibres, deux radios émetteur-récepteur, 3 jumelles et deux autres dispositifs optiques destinés aux armes. Les mis en cause ont été présentés jeudi au tribunal d'Es-Sénia.

### Commune d'Oran

## Les listes des bénéficiaires de 2.000 logements sociaux affichées

J.Boukraa

**L**es listes très attendues des bénéficiaires des 2.000 logements publics locatifs (LPL) de la commune d'Oran ont été affichées jeudi. Les services concernés ont publié les listes nominatives accompagnées des photos des personnes retenues pour ce quota de logements, qui représente une partie importante du programme local d'habitat. Comme à chaque opération de distribution de logements, les réactions sont partagées : certains se réjouissent d'avoir enfin obtenu un toit, tandis que d'autres, nombreux à être restés en attente, expriment leur frustration. Il est à noter que le nombre de demandeurs dépasse largement le nombre de logements disponibles, ce qui rend la sélection particulièrement délicate. Pour garantir la transparence et per-

mettre aux citoyens de faire valoir leurs droits, un délai de huit jours a été fixé pour le dépôt des recours. Ces derniers peuvent être déposés au Palais des sports «Hamou Boutlélis», situé dans le quartier de «Medina Jdida», selon les précisions des autorités locales. Conformément à l'article 41 du décret exécutif n°142/08 du 05/11/2008, les recours fondés seront étudiés au cas par cas afin de garantir que chaque citoyen puisse accéder à un logement social locatif en fonction de ses besoins réels.

Les logements concernés par cette opération sont entièrement achevés. Les travaux de construction ont été finalisés à 100%, y compris les aménagements extérieurs tels que les trottoirs, les espaces verts, les aires de jeux et autres infrastructures destinées à améliorer le cadre de vie des futurs résidents. Les logements seront ré-

partis sur plusieurs communes de la wilaya d'Oran, ce qui permettra une meilleure répartition de la population. Depuis quelques années, la wilaya d'Oran connaît une forte dynamique de distribution de logements sociaux, visant à améliorer la situation sociale de nombreux citoyens. Ces dernières semaines, plusieurs listes de bénéficiaires ont été affichées dans différentes communes, témoignant de la poursuite de cette politique de relégation.

Dans le cadre de cette vaste opération de distribution de logements sociaux, les listes nominatives de plus de 1.740 bénéficiaires ont récemment été publiées dans plusieurs communes de la wilaya. L'opération se poursuit progressivement dans les différentes communes de la wilaya, afin de répondre au mieux à la forte demande en logement social.

## Es-Sénia, El Ançor et Boutlélis Distribution prochaine de plus de 830 logements sociaux

**P**lus de 830 logements publics locatifs seront distribués prochainement dans les communes d'Es-Sénia, El-Ançor et Boutlélis (wilaya d'Oran), a-t-on appris des autorités locales concernées. Il s'agit de 600 logements à Es-Sénia, de 161 à El-Ançor et de 72 à Boutlélis. Les travaux sont achevés à 100%, notamment les aménagements extérieurs tels que la réalisation des trottoirs, des espaces verts

et des aires de jeux pour enfants. Les listes nominatives des bénéficiaires de ce quota de logements ont été publiées, en accordant un délai de huit jours pour les recours, a-t-on fait savoir. Par ailleurs, les listes des bénéficiaires de plus de 910 logements publics locatifs dans les communes de Aïn El Turck, El Braya, Aïn El Bia, Gdyel et Benfréha ont été également publiées récemment, et l'opération se poursuit à travers différentes com-

munes de la wilaya. Pour rappel, depuis le début de l'année en cours, la wilaya d'Oran a relogé 1.200 familles vivant dans des habitations précaires à Oran et Arzew. Ces familles ont été relogées dans de nouveaux logements situés dans les pôles urbains de Oued Tlélat, Belgaïd, la commune de Misserghine, ainsi que dans les quartiers «Pépinière» (Bir El Djir) et «Chahid Khalifa Mahmoud» à Arzew.

## Projet de la trémie La Pépinière Ouverture du premier tronçon de la partie supérieure

**L**e premier tronçon de la partie supérieure du projet de la trémie en cours de réalisation au niveau du carrefour «Pépinière» dans la commune de Bir El Djir (à l'Est d'Oran) sera ouvert à la circulation en fin de cette semaine courante, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. Lors d'une visite d'inspection mercredi soir, le wali d'Oran Samir Chibani a donné des instructions pour l'ouverture de ce tronçon au-dessus de la trémie, afin de faciliter la circulation, sachant que le projet, pris en charge par l'entreprise nationale des ponts et travaux d'art

«SAPTA», avance à un rythme soutenu, selon la même source. Le taux de réalisation des murs de soutènement latéraux de cet ouvrage structurant, qui contribue grandement à réduire les embouteillages dans cette zone, a atteint 99%, alors que leur mise en place a dépassé les 65%.

Le taux de creusement du tunnel est, quant à lui, estimé à 95%, selon les explications fournies sur place par les responsables du projet. M. Chibani a insisté auprès des responsables de l'entreprise «SAPTA» sur la poursuite des travaux en permanence avec trois

équipes en rotation par jour pourachever ce projet, dont le coût global est estimé à 1,7 milliard DA et le livrer dans les plus brefs délais, au plus tard en août prochain. Par ailleurs, le wali s'est rendu dans la commune de Hassi Bounif pour inspecter les travaux de réalisation des canalisations d'assainissement à proximité du lycée «Bekkai Mohamed». Sur place, il a insisté sur l'achèvement rapide du projet tout en veillant à la qualité des travaux, ainsi que sur la réhabilitation de la route adjacente à l'établissement, qui devra être achevée avant la mi-juin au plus tard.

## Port d'Oran Saisie de marchandises à caractère commercial

K. Assia

déployés par les unités opérationnelles des douanes et vise à renforcer le contrôle aux frontières et à lutter contre toute forme de contrebande. Au cours de ce mois, les douaniers du port d'Oran ont saisi des marchandises à caractère commercial qu'un voyageur en provenance de Marseille tentait d'introduire frauduleusement sur le sol algérien.

La fouille d'un véhicule touristique a donné lieu à la saisie de plusieurs produits à caractère commercial notamment 1.680 boîtes de 400 gr chacune de nourriture pour chat, 105 boîtes de café d'un kg chacun, 80 boîtes en plastique vide, 64 cartons de vis. La direction régionale des douanes d'Oran dont relève l'inspection divisionnaire Oran port a mis à la disposition des passagers des dépliants pour les renseigner sur le seuil des bagages autorisés et surtout sur les produits prohibés à l'importation et à l'exportation en plus des marchandises devant être déclarées, à l'exemple des bijoux et de l'argent. Toutes ces informations sont également mentionnées sur son site numérisé.

## Port d'Oran Arrivée d'un navire transportant des ovins de Roumanie

**L**a sixième cargaison d'ovins importés de Roumanie est arrivée jeudi soir au port d'Oran, dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'importation de moutons pour l'Aïd, selon les informations reçues auprès de l'entreprise portuaire. Le déchargement du bétail s'est effectué immédiatement après l'achèvement des procédures de contrôle sanitaire menées par les inspecteurs vétérinaires, en présence de représentants des direc-

tions des transports, des services agricoles et de responsables de l'entreprise du port d'Oran.

Les moyens nécessaires ont été mobilisés pour transporter les têtes de bétail vers les zones de mise en quarantaine et assurer toutes les conditions requises pour leur distribution. A noter que le port d'Oran a enregistré, jusqu'à présent le déchargement de cargaisons totalisant 69.000 têtes ovines importées de Roumanie et d'Espagne.

## Escroquerie aux logements sociaux et faux et usage de faux Un réseau démantelé

K. Assia

ments administratifs, des extraits de naissance entre autres. En effet, l'enquête a été ouverte à la suite d'une plainte déposée par l'une des victimes des agissements de ce réseau criminel. Celle-ci a déclaré avoir été arnaquée et délestée d'un montant de 500 millions de centimes qu'elle a versé à l'un des membres du réseau pour l'acquisition d'un logement social.

Ainsi les investigations diligentées ont permis aux enquêteurs d'identifier l'un des mis en cause et de l'arrêter à bord d'un véhicule. Lors de la fouille de la voiture, les policiers ont découvert des instruments et du matériel pour arracher les serrures, une série de clés en plus de nouvelles serrures. Il a été aussi découvert que les escrocs utilisaient des gilets de l'Office de promotion et de gestion immobilière pour mener à bien leurs opérations frauduleuses. Pour suivre leurs recherches, les policiers ont arrêté les deux autres membres du réseau. Les trois escrocs seront présentés au tribunal pour escroquerie, faux et usage de faux.

### ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

**BELHANI Chahrazed**, 30 ans, Oran**HAMROUCHE Nabil**, 56 ans, Oran**JELOUL Med Seddik**, 14 ans, Oran**MABREK Ousain Abderrahmane**, 3 jours, Relizane

### Horaires des prières pour Oran et ses environs

	El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
	04h04	13h01	16h50	20h16	21h53



## Tlemcen

**MTH : appel à renforcer les systèmes de veille sanitaire**

**L**e secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Mahmoud Djamaa a souligné, jeudi à Tlemcen, l'importance de renforcer et de moderniser les systèmes de veille sanitaire dans la lutte contre les maladies à transmission hydrique.

Lors de l'ouverture des travaux d'un colloque consacré à la prévention de ces maladies, M.Djamaa a soutenu que "l'établissement de bases solides dans la prévention des maladies à transmission hydrique nécessite le renforcement et la modernisation des systèmes de veille sanitaire, afin de permettre une alerte précoce et une intervention rapide face aux risques menaçant la santé des citoyens et l'environnement, tout en approfondissant la coordination intersectorielle et en renforçant le travail de terrain".

Il a souligné que son ministère a adopté plusieurs mécanismes réglementaires pour faire face aux risques sanitaires liés à la pénurie d'eau, notamment par la création d'une Commission nationale de prévention et de lutte contre les maladies à transmission hydrique en coordination avec les ministères concernés. Cette commission a mis en place des mesures concrètes ayant permis de contenir la

propagation de ces maladies et de maîtriser le traitement des foyers d'épidémies dès leur apparition, tout en assurant un suivi de leur évolution géographique via un dispositif de veille et de surveillance, ce qui a permis d'atténuer leur impact négatif sur la santé publique.

Le même responsable a également indiqué que le ministère de l'Intérieur accorde une grande importance à la problématique des maladies à transmission hydrique et œuvre à assurer les conditions adéquates et les moyens nécessaires pour améliorer le cadre de vie des citoyens, notamment par l'allocation de financements annuels dans le cadre des budgets locaux, de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, ainsi que des programmes locaux de développement, visant à améliorer la gestion des déchets, l'hygiène de l'environnement, l'accès à l'eau potable et l'assainissement.

Cette rencontre s'est tenue à l'Ecole nationale des ingénieurs de la ville "Abdelmadjid Meziane" de Tlemcen, à l'occasion de la clôture de la première phase d'un cycle national de formation destiné aux cadres des collectivités locales chargés des bureaux d'hygiène communaux. L'objectif est d'étendre cette formation à 12.000 agents, selon les organisateurs.

La formation a été assurée par des spécialistes et professeurs en santé publique, en prévention des maladies à transmission hydrique et zoonoses, en gestion de crise en cas de foyers d'épidémies, en communication avec les citoyens et institutions, ainsi qu'en coordination intersectorielle, a-t-on ajouté.

Cette première phase de la formation nationale, organisée par le ministère de l'Intérieur du 9 février au 29 mai 2025, a permis de former plus de 800 cadres des collectivités locales, notamment ceux en charge des bureaux de santé communaux. L'objectif est d'étendre cette formation à 12.000 agents, selon les organisateurs.

La formation a été assurée par des spécialistes et professeurs en santé publique, en prévention des maladies à transmission hydrique et zoonoses, en gestion de crise en cas de foyers d'épidémies, en communication avec les citoyens et institutions, ainsi qu'en coordination intersectorielle, a-t-on ajouté.

**Relizane, Tiaret****La triche aux examens au menu**

**U**ne journée d'étude a été organisée, jeudi à Relizane et à Tiaret, sur le thème "Lutte contre les infractions lors des examens de fin d'années de l'enseignement moyen et secondaire". Le président de la Cour de Relizane, Hocine Othmani, a abordé, à cette occasion, l'approche adoptée par le législateur algérien pour lutter contre la triche aux examens en valorisant les actions préventives et de sensibilisation, tout en rappelant les conséquences néfastes de ces infractions, sanctionnées par la loi. De son côté, le procureur général près la même cour, Omar Guenaoui a souligné que la triche aux examens du Brevet de l'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat "a considérablement diminué ces dernières années". Une seule infraction a été enregistrée lors du BEM et trois cas lors du Baccalauréat l'an dernier dans la wilaya de Relizane, a-t-il rappelé, attribuant cette amélioration aux "efforts considérables dé-

ployés par l'Etat à travers ses institutions, ses corps sécuritaires et ses services spécialisés pour garantir l'intégrité de ces examens".

Le chef de la brigade de lutte contre la cybercriminalité de la sûreté de wilaya de Relizane, le commissaire de police Houari Boumediene Messaadi a indiqué, pour sa part, que "la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a mis en place des équipes dédiées à la lutte contre ces infractions en ligne et a activé des cellules de veille pour surveiller les fuites d'examens et les formes de triche diffusées via les réseaux sociaux".

Le procureur de la République près le tribunal de Relizane, Tayeb Mamour a, quant à lui, appelé les parents d'élèves concernés par les examens à "accompagner leurs enfants durant cette période sensible et à les sensibiliser aux dangers et aux conséquences juridiques de la fraude".

Cette rencontre a été organisée à l'initiative de la Cour

**Chlef****Conventions entre la formation professionnelle et des entreprises**

**Abbad Miloud**

**D**es conventions de partenariat entre l'institut de l'enseignement professionnel de Chorfa et des entreprises économiques étatiques et privées ont été signées jeudi en présence de leurs directeurs généraux et de l'inspectrice

du travail de Chlef. L'objectif est d'assurer une formation de qualité afin d'avoir une main d'œuvre qualifiée, capable de relever le défi. Pas moins de 15 structures économiques ont signé des conventions, parmi l'entreprise du ciment et de ses dérivés (ECDE), l'entreprise GMI,

**Mascara****L'alimentation en eau perturbée dans 20 communes**

**V**ingt communes de la wilaya de Mascara connaissent, depuis vendredi, une perturbation dans l'approvisionnement en eau potable en raison de travaux de maintenance, selon un communiqué de l'unité d'Algérienne des eaux (ADE).

Cette perturbation concerne les communes de Mascara,

Tizi, El Keurt, Ghriss, Froha, Matmore, Ain Fares, El Bordj, Fraguig, Khalouia, Mohammadia, El Ghomri, Sedjrara, Mactaa Douz, Sidi Abdelmoumen, Sig, Oggaz, El Alaimia, Ras El Ain Amrouche et Bouhanifia, a-t-on indiqué.

Le communiqué précise que cette perturbation est

due aux travaux de maintenance entamés au niveau de la station de dessalement de l'eau de mer d'El Mactaa (Oran).

L'approvisionnement en eau potable dans les communes concernées sera rétabli "progressivement" dès l'achèvement de ces travaux, selon la même source.

**Mostaganem****Hamlaoui met en avant le rôle de la société civile**

**L**a présidente de l'Observatoire national de la société civile, Ibtissem Hamlaoui a mis en avant, jeudi à Mostaganem, le rôle des acteurs de la société civile dans la préservation de l'identité et de la cohésion nationales. Lors d'une rencontre interactive et consultative avec les acteurs associatifs de la wilaya, Mme Hamlaoui a déclaré que "la société civile doit aujourd'hui être au service de la nation et des citoyens à travers les idées novatrices qu'elle propose, les initiatives efficaces qu'elle porte et sa vision face aux nombreux défis que connaît le pays".

Elle a souligné qu'il est également essentiel, à cette étape, que "la société civile joue

un rôle dans la protection du pays et de l'identité nationale en sensibilisant sur l'importance de préserver la cohésion et l'unité nationales, et en luttant contre les rumeurs ainsi que ceux qui propagent des mensonges et tissent des complots visant les membres de la même nation", affirmant que la société civile constitue un appui pour l'Etat algérien.

Au passage, elle a évoqué les évolutions récentes de l'observatoire et la portée de ces rencontres qui visent principalement à écouter les préoccupations des acteurs associatifs et à tenir compte de leurs idées et propositions.

A ce sujet, un bilan a été présenté concernant l'activité de la plateforme numéri-

que de la société civile, à laquelle plus de 2.000 associations ont adhéré au cours des deux derniers mois. En parallèle, une cellule a été mise en place au niveau central pour faciliter les activités des associations et intervenir auprès des autorités locales et centrales afin de lever les obstacles entravant leurs actions.

Après avoir écouté plusieurs interventions, Mme Hamlaoui a affirmé que la société civile est le noyau et le moteur du développement de la société, soulignant que l'Observatoire national adopte une nouvelle orientation visant à créer des délégations locales et davantage de cellules centrales, dont la mission principale est de servir les associations.

**El Bayadh****Une équipe du CHU de Tlemcen à l'œuvre à l'hôpital de Labiodh Sidi Cheikh**

**U**ne équipe médicale du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Tlemcen a supervisé plus de 800 consultations médicales spécialisées à l'hôpital de la wilaya déléguée de Labiodh Sidi Cheikh, dans le cadre d'un programme de jumelage entre hôpitaux, a-t-on appris jeudi auprès des organisateurs de cette opération.

Le directeur de l'Etablissement public hospitalier (EPH) "Chahid Djermani Mohamed" de Labiodh Sidi Cheikh, Boudia Djilali a indiqué, à l'APS, que cette opération, réalisée au cours de cette semaine et clôturée aujourd'hui, a été encadrée

par 15 médecins spécialistes du CHU "Damerdjii Tidjani" de Tlemcen. Elle a permis d'assurer plus de 800 consultations spécialisées, ainsi que quatre interventions chirurgicales en neurochirurgie et en chirurgie orthopédique.

Les consultations ont porté sur sept spécialités, notamment la cardiologie, la neurologie, l'orthopédie, la rhumatologie, la radiologie, ainsi que la chirurgie buccodentaire. Cette initiative vise à épargner aux patients les déplacements vers les hôpitaux du nord du pays, selon la même source.

L'occasion a également été saisie pour organiser des for-

mations médicales dans différentes spécialités au profit des personnels médicaux et paramédicaux participants, dans un objectif d'échange et de renforcement des compétences. Par ailleurs, dans le cadre du jumelage entre l'Etablissement public hospitalier (EPH) "Mohamed Boudiaf" d'El Bayadh et l'Etablissement public de santé de proximité (EPS) de la même ville, une caravane médicale a été organisée jeudi, dans la commune de Sidi Taifour. Elle a mobilisé des médecins dans plusieurs spécialités telles que la chirurgie générale, la pédiatrie, l'hématologie et la chirurgie esthétique.

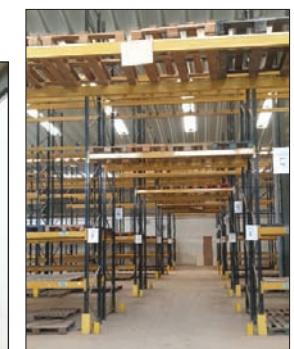
**Publicité**

**Vend ensemble de rayonnages lourds****(Racking importation) : 12 m de haut /650kg par m<sup>2</sup>**

Disponible pour un espace de stockage de l'ordre de 1.300 m<sup>2</sup>. Très bon état.

Contact / mail : norc.activ25@gmail.com

Tel: 0658 54 00 45 / 0675 68.76.97



## Le Quotidien d'Oran invité par l'agence Casnos de la wilaya d'Aïn-Témouchent Grande campagne de sensibilisation nationale sur la couverture sociale

Houari Saaïdia

Sachant pertinemment que les campagnes de sensibilisation sont de puissants outils pour attirer l'attention, véhiculer les messages et, partant, réaliser les objectifs préfixés, la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnos) adopte une démarche pratique et réaliste et utilise un langage simple et franc pour interroger les citoyens en général. La communication en interne et en externe s'inscrit déjà dans la culture, le patrimoine génétique même, de cet organisme public. Bien loin du « conservatisme » qui reprend mollement les mêmes formes et contenus stéréotypés à transmettre au public, la Casnos diversifie d'année en année, innove, invente, crée... pour promouvoir ses produits et prestations, mais aussi et surtout afin d'améliorer encore davantage ses multiples services à destination de ses nombreux et divers adhérents. Un bel exemple de cette créativité et, plus globalement, de cette importance de premier ordre accordée par la Casnos à l'action de communication-sensibilisation, nous est offert par son agence de la wilaya d'Aïn-Témouchent.

### DÉMARCHE RÉALISTE ET LANGAGE PRATIQUE : CLÉS DE RÉUSSITE POUR UNE BONNE CAMPAGNE

Le Quotidien d'Oran a eu droit récemment à une séance d'information de la part du staff dirigeant de cette agence territoriale pour donner des éclairages sur les missions de la Casnos, les prestations et applications dernièrement lancées, la situation du processus de numérisation des services et de dématérialisation des procédures administratives, les réformes structurelles mises en œuvre pour développer le système de sécurité sociale des non-salariés, les mesures facilitatrices et incitatives mises en place par le Fonds, mais également sur des points techniques en relation avec l'affiliation systématique, l'affiliation d'office, le guichet itinérant, la modernisation, l'assurance maladie, l'assurance invalidité, l'assurance maternité, la retraite, le dispositif de recours, entre autres thèmes. En présence de ses proches collaborateurs, les différents chefs de service en l'occurrence, le directeur de l'agence Casnos de la wilaya d'Aïn-Témouchent, M. Bakhti Mourad, a jugé utile de rappeler de prime abord que le système algérien de sécurité sociale est fondé sur le principe de solidarité intergénérationnelle et sur l'unification des régimes de couverture sociale avec l'affiliation obligatoire de tous les travailleurs (salariés et non-salariés). Ce système vise à garantir, a-t-il souligné, une protection sociale complète, couvrant différents risques comme la maladie, la maternité, l'invalidité, le décès, les accidents du travail, la vieillesse, le chômage et les prestations familiales. Les différents régimes de protection sociale, autrefois distincts, ont été unifiés pour créer un système plus cohérent et équitable, accessible à tous les travailleurs.

### AFFILIATION À LA SÉCURITÉ SOCIALE : OBLIGATIONS ET DROITS

L'affiliation au système de sécurité sociale est obligatoire pour tous les travailleurs, qu'ils soient salariés, non-salariés ou assimilés à des salariés, garantissant ainsi une couverture sociale pour tous. Le système de sécurité sociale algérien comprend les neuf branches prévues par la convention n°102 de l'Organisation internationale du travail (OIT), couvrant divers risques et besoins. Le système est financé par les

**Ne se contentant pas des éphémérides officielles du calendrier interne en matière de sensibilisation et de communication, un aspect qui fait partie plutôt du menu des tâches quotidiennes de son personnel, l'agence Casnos de la wilaya d'Aïn-Témouchent passe littéralement au plein régime lors des campagnes nationales. Et ce, afin d'être en phase avec les objectifs nationaux de son organisme de sécurité sociale, qui place certes l'assuré au centre de sa stratégie, tous axes et segments confondus.**

cotisations des travailleurs et des employeurs, ainsi que par des contributions de l'Etat. En résumé, le système de sécurité sociale algérien se caractérise par son caractère universel, son principe de solidarité et la diversité des risques couverts, offrant une protection sociale à tous les citoyens algériens. Il va sans dire donc qu'il est essentiel et vital pour la Casnos, tout comme pour les deux autres institutions de la sécurité sociale que sont la CNAS et la CNR, que ses affiliés jouent le jeu en honorant leur devoir de cotisation par le versement de leur quote-part légal de contribution au Fonds.

Et c'est là d'ailleurs, en toute logique, l'un des objectifs primordiaux assignés à la campagne de sensibilisation lancée à grand renfort médiatique et à coups d'actions de marketing administratif par la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés. Inscrite sous le slogan – plutôt terre-à-terre – « La Casnos vous accompagne et facilite vos démarches pour une couverture sociale pour tous », l'opération vise « à rapprocher l'administration du citoyen, à mettre en valeur toutes les facilités instaurées par la Caisse et à souligner l'importance de l'affiliation à la sécurité sociale pour les non-salariés afin de bénéficier d'une couverture sociale ».

### LES COTISATIONS OU LE NERF DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Par le biais de cette campagne, qui s'étend au-delà des horaires de travail et des cloisons des locaux administratifs et s'offre tous les espaces publics et privés possibles pour interagir sans restriction aucune avec les citoyens, la Casnos s'emploie activement afin d'attirer et d'encourager le plus grand nombre possible de travailleurs non-salariés à s'acquitter de leurs obligations et à régulariser leur situation pour bénéficier d'une couverture sociale pour eux-mêmes et pour leurs ayants droit. A ce titre, l'accent est mis sur les avantages qu'offre la Caisse en cas d'affiliation, à travers les prestations fournies à ses adhérents, sachant que les avantages incluent principalement : la carte Chifa, l'assurance maladie, l'invalidité, la retraite, la prise en charge totale des opérations chirurgicales cardiaques, la dialyse, le transport sanitaire, la prise en charge de la maternité, etc.

Autre maître-mot de cette campagne : la promotion de l'utilisation des services numériques mis en place par la Casnos via la plateforme digitale Damancom.casnos.dz dans le cadre de la simplification des procédures d'accès aux prestations et de l'adhésion (notamment pour la déclaration et le paiement des cotisations à distance, la demande d'affiliation en ligne, la demande de retraite et d'invalidité à distance, la demande et l'extraction de documents administratifs, le paiement électronique des cotisations, l'espace dédié aux pharmaciens, l'espace réservé aux réclamations des citoyens...). La Casnos veut également à travers cette action de sensibilisation informer sur les mesures prises par l'organisme de sécurité sociale concernant la simplification des procédures au profit des assurés débiteurs, à savoir : la possibilité de

paiement échelonné de la cotisation annuelle et la possibilité de bénéficier du paiement échelonné des cotisations antérieures.

### MESURES EXCEPTIONNELLES POUR LE PAIEMENT DES COTISATIONS AVANT LE 30 JUIN

D'après les explications du même cadre gestionnaire, M. Bakhti, la campagne en cours est particulièrement mise à profit par les instances de la Casnos pour inciter ses affiliés à s'acquitter de leurs cotisations avant la date butoir de la période d'exigibilité, qui s'étend du 2 janvier au 30 juin. Tous les moyens et toutes les facilitations sont mis à la disposition des adhérents à travers tout le territoire national pour honorer leurs obligations avant l'expiration du délai réglementaire. A cet effet, d'ailleurs, la Casnos a décidé l'ouverture exceptionnelle, le samedi 31 mai 2025, de l'ensemble de ses agences à travers le pays, et ce afin de faciliter le paiement des cotisations annuelles au titre de l'année 2025 pour les assurés sociaux relevant de ce régime. Non sans rappeler que la date limite pour le règlement des cotisations est fixée au 30 juin 2025. Passé ce délai, des majorations de retard pourraient être appliquées conformément à la législation en vigueur. Dans un souci de modernisation et de proximité, la Casnos a également mis en avant la possibilité de régler les cotisations à distance via sa plateforme numérique officielle : [https://damancom.casnos.dz accessible] 24h/24. Par ailleurs, la Caisse souligne que l'affiliation au régime des non-salariés garantit une couverture sociale continue pour l'assuré ainsi que pour ses ayants droit. Cette couverture comprend notamment l'accès aux soins médicaux, aux prestations en cas de maladie, de maternité ou d'invalidité, ainsi que le droit à une pension de retraite.

### DES SERVICES DE QUALITÉ À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

À travers cette mesure exceptionnelle, la Casnos réaffirme son engagement à accompagner les travailleurs non-salariés en leur assurant un service de qualité et une meilleure accessibilité aux prestations sociales. Il importe de noter, d'autre part, que la Casnos a déjà mis en œuvre le système d'affiliation systématique, qui incorpore automatiquement au fichier de la Caisse toute personne exerçant une activité non salariée au moment de son inscription au Registre de commerce. Ce à quoi s'ajoute également l'affiliation dite d'office, qui joue un rôle important dans la résorption et la formalisation de l'économie informelle, et ce en faveur de la signature en 2019 de la convention-cadre fixant les modalités de coordination et d'échange d'informations entre la Casnos et la Cnam (Chambre nationale de l'artisanat et des métiers). La campagne de communication-sensibilisation est également une opportunité pour cet organisme de sécurité sociale pour clarifier une règle souvent méconnue ou mal comprise par une grande partie de la population active : l'affiliation à la Casnos est bel et bien une obligation pour tous ceux

qui travaillent pour leur propre compte. Ce rappel vise à lever toute ambiguïté et à mettre un terme aux idées reçues concernant les démarches d'inscription et les catégories concernées par cette couverture sociale. La Casnos précise en effet que plusieurs profils sont visés par cette mesure obligatoire. Tout d'abord, les agriculteurs détenteurs d'une carte de fellah sont concernés. À cela s'ajoutent les commerçants possédant un registre de commerce en bonne et due forme, les artisans en possession d'une carte professionnelle d'artisan, ainsi que les auto-entrepreneurs disposant de la carte d'auto-entrepreneur. Viennent ensuite les membres des professions libérales, parmi lesquels figurent les médecins, pharmaciens, avocats et autres praticiens ou prestataires de services exerçant en dehors d'un lien de subordination salariale.

### LA CASNOS : UN INCONTOURNABLE POUR LES NON-SALARIÉS

La liste ne s'arrête pas là. Tous les individus dont l'activité échappe au régime classique du salariat, mais génère des revenus professionnels, sont dans l'obligation de s'affilier à la Casnos pour bénéficier d'une couverture sociale. Cela inclut de manière explicite les commerçants, les artisans, les agriculteurs, les professions libérales, mais aussi les industriels, les sociétés commerciales, les transporteurs, ainsi que l'ensemble des auto-entrepreneurs, qui connaissent un essor important ces dernières années à travers le pays. À travers cette déclaration, l'organisme entend toucher un large public qui, souvent par méconnaissance ou par négligence, n'a pas encore entamé les démarches d'adhésion. Ce rappel intervient dans un contexte où la Casnos s'efforce de promouvoir une meilleure compréhension du rôle qu'elle joue dans la vie socio-économique du pays. En effet, l'une des priorités de la Caisse est de vulgariser la culture de l'assurance sociale auprès des travailleurs non-salariés, afin de garantir à tout un chacun un accès équitable aux droits sociaux fondamentaux, telles que la couverture médicale, les allocations en cas d'incapacité, ou encore une retraite assurée. Le but de cette communication n'est donc pas uniquement de rappeler une obligation légale, mais aussi de sensibiliser sur les avantages à long terme qu'offre une affiliation régulière et conforme.

### L'AGENCE CASNOS D'AÏN-TÉMOUCHENT EN QUELQUES CHIFFRES

L'Agence Casnos de wilaya d'Aïn-Témouchent compte, d'après les derniers chiffres actualisés, 27.858 affiliés actifs et 730 nouveaux immatriculés. Elle prend en charge également les pensions et allocations pour 5.523 retraités (2.533 retraites directes et 2.990 réversions). L'Agence est d'autre part contractée avec 220 pharmacies, 3 cliniques spécialisées en hémodialyse et 3 autres spécialisées en gynécologie-obstétrique, outre 3 établissements activant dans le domaine du transport ambulancier.

Les structures de la Casnos à l'échelle de cette circonscription territoriale sont au nombre de trois : l'agence principale de wilaya située au chef-lieu, l'agence de Béni-Saf et l'agence d'Aïn El-Arbaa, plus le guichet itinérant, qui assure un large panel de prestations en faveur notamment des zones éparses éloignées des grands centres urbains (constitution de dossiers, affiliation, paiement des cotisations par le canal de la banque ou le CCP, délivrance de documents Casnos, réception de dossiers médicaux et de fichiers de pharmaciens, carte Chifa, demandes d'invalidité et de retraite, mise à jour des dossiers, réception des recours, etc.).

## Blida

### Comment préserver la vocation agricole des terres ?

**Des participants à une Journée d'étude régionale sur les litiges fonciers agricoles, organisée, jeudi à Blida, ont appelé à l'actualisation de la législation relative au foncier agricole de manière à l'adapter aux mutations économiques et sociales.**

Intervenant à l'issue des travaux de cette rencontre régionale, les participants ont émis une série de recommandations liées aux textes juridiques régissant ce domaine.

Ils ont notamment souligné la nécessité d'unifier les textes de loi régissant le foncier agricole et de réfléchir à l'élaboration de dispositions juridiques spécifiques aux steppes et aux pâturages dans les Hauts plateaux, en harmonie avec le développement pastoral.

Des participants ont, également, insisté sur l'urgence d'une intervention du législateur pour réorganiser les contrats de par-

tenariat, clarifier les procédures préalables et postérieures à leur établissement, ainsi que pour modifier la loi 10-03 du 15 août 2010, fixant les conditions et les modalités d'exploitation des terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat.

D'autres recommandations ont porté sur la nécessité de l'élargissement des prérogatives de l'Office national des terres agricoles (ONTA) et de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS), tous deux chargés de la gestion et de l'administration du foncier agricole ainsi que du suivi de la

mise en œuvre des opérations d'aménagement et de réhabilitation, outre l'octroi du statut d'officier de police judiciaire aux agents de l'Etat chargés de l'agriculture, afin de préserver la vocation agricole des terres.

Cette rencontre a vu la participation de magistrats de la Cour suprême, du Conseil d'Etat, et des Cours de justice de la région Centre (Blida, Alger, Tipasa, Médéa, Ain Defla, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Bouira et Chlef), aux cotés de leurs pairs du tribunal administratif d'appel et des tribunaux administratifs des Cours de ces wilayas.

## Alger

### Etusa : programme spécial Aïd El Adha

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) a mis en place un programme d'exploitation spécial en prévision de l'Aïd El Adha, afin de faciliter la circulation des citoyens à Alger durant cette fête religieuse, a-t-il indiqué jeudi dans un communiqué.

Ce programme de transport débutera à 6h30 jusqu'à 19h00 pour les brigades de jour, et de 19h00 à 00h40 pour les brigades de nuit, avec une moyenne de 30mn entre chaque rotation. L'Etusa couvrira ainsi 183 lignes durant la journée et 23 lignes pour le service de nuit, précise la même source.

Pour le programme de transport vers Dja-

maa El Djazair, les premiers départs sont fixés à 6h00 du matin et les retours à la fin de la prière de l'Aïd El Adha.

Pour les points de départs, ils seront à partir des stations du 1er mai, place Maurice-Audin, la place des Martyrs, et les Fusillés.

Concernant le programme Tarahom (navettes à destination des cimetières), il est prévu de 7h00 à 13h40 avec six (06) lignes vers les cimetières.

Ces navettes sont programmées à partir des stations du 1er mai vers le cimetière d'El Alia, la place des Martyrs vers le cimetière d'El Alia, Chevalley vers le cimetière de Dely Brahim, Bachdjara vers le cimetière de Sidi

Rzine par Baraki et, enfin à partir de la station d'El Harrach vers le cimetière d'El-Alia via Bach-Djara, El Harrach et Sidi Tayeb, détaille l'Etusa.

De plus, un autre programme a été mis en place vers les Sablettes et ce durant les 2e et 3e jour de l'Aïd, via un dispositif spécial, ajoute l'établissement, précisant que les premiers départs sont fixés à 10h 00 jusqu'à 21h 50. Les navettes sont programmées vers l'esplanade à partir de la place des Martyrs, Bach-Djara, Baraki, les Eucalyptus, Hammadi et Khemis El Kechna, en passant par Ouled Moussa et Reghaia, selon le communiqué.

### Un réseau de passeurs démantelé

Les services de la Gendarmerie nationale d'Alger ont procédé au démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer, à l'arrestation de 8 individus et à la saisie de deux bateaux de plaisance, a indiqué, jeudi, un communiqué de ces services.

"Dans le cadre de la lutte contre la migration clandestine par mer, la brigade de recherche de la Gendarmerie nationale de

Reghaïa a démantelé un réseau spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer", précise le communiqué.

"Suite à des informations avérées venues à la brigade, relatives à la préparation d'une traversée clandestine par mer, et après l'activation de l'élément de renseignement et l'exploitation optimale de l'information, ainsi que la surveillance des mouvements de ce réseau, l'opération a

permis l'arrestation de 8 individus parmi les organisateurs de ces traversées, et la saisie de deux bateaux de plaisance, de huit (8) moteurs de différentes tailles, de 11 jerricans d'essence d'une capacité de 40 litres et de 10 téléphones portables".

"Après parachèvement de toutes les procédures juridiques, les mis en cause seront présentés devant les juridictions compétentes", conclut le communiqué.

## Tizi-Ouzou

### 78 millions de dinars pour les communes côtières

La direction du tourisme et de l'artisanat (DTA) de la wilaya de Tizi-Ouzou apporte les dernières retouches aux préparatifs de la saison estivale, qui s'ouvrira incessamment, afin d'accueillir les estivants dans les meilleures conditions possibles, a assuré jeudi le premier responsable du secteur.

Intervenant devant les élus de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), réunis en session ordinaire ouverte mercredi, le directeur du tourisme et de l'artisanat, M. Amar Salmi, a indiqué que de nombreuses opérations ont été réalisées et d'autres sont en cours d'achèvement.

L'objectif est de réunir toutes les commodités nécessaires au niveau des plages et en montagne, afin de garantir un séjour agréable aux vacanciers.

A ce propos, il a fait savoir que les huit plages autorisées à la baignade, à savoir la plage du Centre et Le Carroubie (à Azeffoun), Sidi Khelifa et Petit Paradis (Aït Chafâa), Tassalast, Grande Plage et Feraoun-Ouest (Tigzirt), et la plage Feraoun-Est (Ifissen), sont "aménagées et répon-

dent aux conditions d'exploitation touristique des plages".

L'ensemble de ces plages, d'une capacité d'accueil globale de 77.700 estivants, sont raccordées aux réseaux d'alimentation en eau potable, d'assainissement et d'éclairage public. Des parkings totalisant 2.870 places sont ouverts à travers ces plages qui disposent également de douches, de postes de sécurité et de la Protection civile, entre autres, a-t-il noté.

M. Salmi a indiqué qu'un montant total de plus de 78 millions de DA a été mobilisé sur différents programmes au profit des communes côtières pour l'engagement de travaux dans le cadre des préparatifs de la saison estivale.

Pour ce qui est du tourisme de montagne et climatique, le DTA a affirmé la réouverture "en juin prochain" des deux autres structures hôtelières de la station climatique de Tala Guilef (Boghnî) : l'hôtel village et le centre animé, qui s'ajouteront à l'hôtel El Arz inauguré en janvier 2025. L'hôtel Tamgout, implanté en pleine forêt de Yakourene, et un établissement hôtelier urbain (centre-ville de Tizi-Ouzou) réalisé par un privé, entreront également en exploitation durant la saison estivale.

Ces structures hôtelières, totalisant 339 lits, permettront, une fois entrées en exploitation, de porter le nombre des places

d'hébergement à travers la wilaya de 9.148 lits à 9.686 lits.

Le président de l'APW, Sidali Youcef, a exhorté les directeurs concernés ainsi que les présidents des assemblées populaires communales impliquées dans la préparation de la saison estivale à "assurer toutes les commodités nécessaires pour permettre aux estivants de passer leurs séjours dans les meilleures conditions possibles".

Il a souligné que tous les travaux prévus doivent être achevés avant l'entame de la saison estivale afin de "garantir un accueil optimal aux estivants et réunir toutes les commodités", relevant la nécessité de ne pas négliger les autres segments touristiques (montagne, climatique, culturel...).

## Tizi Ouzou

### Séisme de 3,4 degrés

Un tremblement de terre d'une magnitude de 3,4 sur l'échelle de Richter a eu lieu jeudi à 03H52 dans la wilaya de Tizi Ouzou, a annoncé jeudi matin un communiqué du Centre de Recherche en Astronomie Astrophysique et Géophysique (CRAAG). L'épicentre du tremblement de terre a été localisé à 06 Km à l'ouest de Beni Douala, précise la même source.

## Bordj Bou Arreridj

### Déviation temporaire du trafic de poids lourds de l'autoroute 2A

La circulation des poids-lourds sur le tronçon de l'autoroute 2A entre les deux échangeurs d'El Achir et El Biban (Bordj Bou Arreridj) en direction d'Alger sera "temporairement" déviée vers la RN 5 à compter de ce samedi pour cause de travaux d'entretien qui dureront 30 jours, a-t-on indiqué jeudi dans un communiqué des services de la Gendarmerie nationale à Bordj Bou Arreridj.

Le communiqué a précisé que cette mesure vient dans le cadre "des travaux de réhabilitation et d'entretien de l'autoroute 2A sur le tronçon entre les deux échangeurs d'El Achir et El Biban en direction d'Alger qui requièrent la fermeture de ce tronçon au trafic des poids-lourds pour assurer le bon déroulement des travaux et la sécurité des usagers de la route".

Les services de la Gendarmerie nationale de cette wilaya ont appelé tous les conducteurs à respecter la signalisation de la déviation temporaire et de prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la fluidité du trafic et éviter les accidents de circulation.

## Laghout

### Le projet de réhabilitation du réseau d'eau lancé

Un projet de réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable (AEP) dans la commune de Laghouat a été lancé récemment par les autorités locales, a-t-on appris jeudi des services de la wilaya.

En marge du coup d'envoi des travaux, le secrétaire général de la wilaya, Mustapha Boussouar, a indiqué que ce projet, devant être réalisé dans un délai de 18 mois pour une enveloppe de plus de 478 millions de DA puisée du Plan sectoriel du développement (PSD), traduit la volonté des pouvoirs publics d'améliorer les conditions de vie des citoyens et de répondre à leurs attentes.

M. Boussouar a également appelé au respect des délais contractuels et des normes techniques lors de sa réalisation.

Ces travaux consistent notamment en la rénovation de 51,6 km de canalisations dégradées et la réalisation de 4720 branchements, ainsi que l'installation de compteurs, a expliqué le directeur de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE), Mohamed Abbes.

Ce projet vise à améliorer le service de l'eau, tout en assurant l'approvisionnement stable pour les habitants, a-t-il souligné.

Il permettra aussi d'augmenter le rendement du réseau, passant de 35 à 85 %, et de récupérer un volume journalier d'eau estimé à 3.250 m<sup>3</sup>, selon les explications fournies sur place.

De plus, il contribuera à mettre fin aux branchements illicites et à prévenir des maladies à transmission hydrique, a-t-on ajouté de même source.

## Horaires des prières pour Constantine et ses environs

04 dhoul el hidja 1446

El Fedjr Dohr Assar Maghreb Icha 04h00 12h45 16h34 19h51 20h24



## Horaires des prières pour Alger et ses environs

04 dhoul el hidja 1446

El Fedjr Dohr Assar Maghreb Icha 04h00 12h32 16h22 19h49 21h27



## Equipe nationale - A propos de la liste des 29 joueurs convoqués

### Vladimir Petkovic défend ses choix



M. Zeggai

**E**n prévision des deux prochains matches amicaux contre le Rwanda et la Suède, le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, a fait appel à 29 joueurs. Aucune surprise n'a été signalée à propos de cette liste puisque les habitués sont bien présents: Mahriz, Aouar, Atal ou Benmacer. On notera, en revanche, le retour de nombreux éléments ayant manqué les derniers stages de l'EN, à l'image de Bentaleb, Zerrouki, Hadj Moussa, Boumedjah, Aouar, Guitoun et Tougaï. L'annonce officielle de cette liste a suscité des interrogations et des insatisfactions. Plusieurs voix se sont élevées pour critiquer le choix des uns et la non-convocation des autres. Certains observateurs, ou plutôt experts de football, n'ont pas épargné le coach national dès l'annonce officielle de cette liste. Sur quelle base peut-on s'immiscer dans le travail du sélectionneur national sachant que c'est le projet de jeu du sélectionneur national qui détermine les critères des joueurs ? «Ne jugez pas le choix des autres sans comprendre leurs raisons», dit-un proverbe. En tout cas, Vladimir Petkovic reste concentré sur son travail. Imperturbable, l'entraîneur national a défendu ses choix qu'il juge les plus appropriés pour atteindre les objectifs assignés.

#### • Petkovic justifie les absences de sa liste

Interrogé sur l'absence des Bouanani, Boulbina et Zorgane, Vladimir Petkovic s'est justifié, sans totalement dissiper l'inutile polémique, en soulignant que le choix des joueurs repose «sur la capacité d'un joueur à s'intégrer dans le groupe, et non parce qu'il a fait de bons matchs», a-t-il dit. Pour Boulbina, considéré comme l'un des meilleurs joueurs de la saison

de la Ligue 1, qui ne figure pas dans la liste, le coach national affirmera que le joueur du PAC devra faire ses preuves avec la sélection A', qui prépare le CHAN 2025, avant d'espérer une promotion chez les Fennecs. Pour Bouanani, il est, selon les dires du sélectionneur national, victime de la concurrence. Titulaire régulier avec l'OGC Nice, Bouanani faisait partie des noms attendus dans cette liste. Son absence en a surpris plus d'un. Petkovic a répondu de façon directe: «Bouanani est sur la liste élargie, mais on en revient toujours à la concurrence. Il a fait de bons matchs avec Nice et il doit continuer, et commencer la saison prochaine de la même façon». Pour le capitaine de Charleroi, Zorgane, son absence a suscité bien des interrogations. «On a parlé avec Zorgane, on connaît ses qualités et il sait pourquoi il n'est pas là avec nous. C'est une question de concurrence. Zerrouki était blessé, ça fait un mois et demi qu'il est revenu et a joué plusieurs matchs, et surtout, il a toujours été bon avec la sélection». Ce qui signifie clairement que les choix de Vladimir Petkovic sont dictés par la concurrence. Mais, cela semble insuffisant pour convaincre certains supporters des Verts où chacun a son joueur préféré. Pour y répondre, Petkovic réagit : «Je ne suis pas un entraîneur qui se plaint et qui cherche des excuses. Je sélectionne toujours des joueurs que je juge prêts à défendre l'équipe nationale. Pour moi, ce qui compte, ce sont les principes du jeu, avoir la bonne mentalité et donner le meilleur de nous-mêmes pour ce maillot». Situation favorable de l'EN pour la qualification au Mondial. En somme, le sélectionneur national semble convaincu par ses choix et le temps lui a donné raison puisque l'EN est en «situation favorable» pour se qualifier à la prochaine Coupe du monde 2026 (Etats-Unis, Canada, Mexique). «On a créé les conditions pour être dans une situation favorable pour se qualifier à la Coupe du Monde. C'est pour ça que je ne veux pas trop expérimenter. Je veux compacter mon groupe», a-t-il déclaré en évoquant l'objectif des prochains matchs amicaux contre le Rwanda et la Suède : «Ce n'était pas facile de trouver des adversaires, mais grâce à la FAF et son président Walid Sadi, nous avons pu organiser deux matchs, ce qui nous permet de penser à la CAN, à la Suède et nous projeter sur l'avenir». Vladimir Petkovic sait où il va. C'est du moins l'impression qui se dégage avec notamment les résultats enregistrés jusque-là grâce à «l'harmonie et le travail collectif», avant d'ajouter : «Je pense que nous avons réussi à former un groupe soudé, même si nous nous sommes appuyés sur plus de 40 joueurs de l'équipe, et tous ont contribué à obtenir ces résultats». En conclusion, le sélectionneur national a déclaré que l'objectif du stage de juin était de remporter les deux matchs amicaux face au Rwanda et à la Suède, pour «se donner plus de confiance», en vue de la reprise des qualifications de la Coupe du monde 2026, en septembre. «Il n'y a pas de matchs amicaux, ce sont des matchs importants qu'il faut préparer au mieux. Ces deux rencontres doivent nous donner de l'expérience et de la confiance. L'objectif est de gagner ces deux confrontations qui vont donner des signaux positifs pour le futur», a-t-il indiqué. Interrogé sur ses futurs adversaires, le sélectionneur national a estimé que le Rwanda et la Suède avaient «deux styles de jeu complètement différents», d'où l'importance de ces deux matchs pour «progresser».

## Sélection nationale (U20) 28 joueurs retenus dont plusieurs évoluant à l'étranger

**L**e sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20), Razik Nedder, a convoqué 28 joueurs pour un nouveau stage dans la ville d'Annaba, en prévision du match amical face à la Tunisie, prévu le 4 juin prochain au stade du 19 mai 1956. Cette joute amicale sera marquée par de nombreuses nouveautés et un accent marqué sur les talents évoluant à l'étranger et notamment en Angleterre. Parmi les nouveaux, plusieurs jeunes binationaux évolueront pour la première fois avec la sélection nationale U20. Il s'agit du défenseur Jalil Conte, formé à Chelsea FC, et Adam Marchal, pensionnaire du FC Metz, ou encore le milieu défensif de l'OM Yanis Sellami, symbolisent cette volonté d'élargir la base de talents

en puisant dans la diaspora algérienne. Même tendance chez les attaquants avec Zaid Betteka de Birmingham City, Zakaria Bouadaas de Ternana Calcio, et Darris Zema du Toulouse FC, autant de profils prometteurs qui viennent enrichir l'arsenal offensif des Verts. La liste comprend également des joueurs évoluant dans le championnat local, supervisés de près lors des précédents stages.

Avant l'entame du stage, le sélectionneur national a eu des entretiens individuels avec les nouveaux joueurs, afin de leur expliquer sa méthodologie de travail. Les joueurs ont également passé des examens médicaux, effectués par le staff médical, pour s'assurer de leur aptitude physique et de leur état de santé en vue de leur participation au stage.

**Voici la liste des 30 joueurs convoqués**

**Gardiens:** El Koubi (PAC), Targo (ASO Chlef), Zerouki (CSC).

**Défenseurs:** Conte Jalil (Chelsea FC), Adam Marchal (FC Metz), Sofikitis Yanis (OGC Nice), Letalt Adam (WB Albion), Oubara (MCA), Chergui (CRB), Mansouri (CRB), Drizi (USMA), Hayoune (MCA), Benkou (O Akbou).

**Milieux:** Sellami Yanis (OM Marseille), Abed (PAC), Mahdid (MCA), Abdelaziz (PAC), Bouchoukh (EA Guigamp), Aissat Oscar (Amiens SC), Aiche Yassine (OGC Nice).

**Attaquants:** Sarria (MCEB), Laoufi (JSS), Zaema Darris (Toulouse FC), Betteka Zaid (Birmingham City), Houssem (PAC), Nassef (ESS), Bouadaas (Ternana Calcio), Chenafi (O Akbou), Boumala (JSD).

## Championnat national des académies professionnelles de football Lancement de la 1re édition à Oran

**L**e premier championnat national des académies professionnelles de football pour les moins de 13 ans (U13), a été lancé avant hier sur le terrain annexe du complexe olympique «Miloud Hadefi» à Oran, avec la participation de 16 équipes issues de la Ligue 1. La cérémonie d'ouverture de cette compétition, organisée sur trois jours à l'initiative de la Fédération algérienne de football en coordination avec la Ligue de wilaya, s'est déroulée en présence du directeur technique national de la FAF, Ali Mousser, et a été marquée par une rencontre inaugurale entre le MC Oran et le CR Belouizdad, remportée par ce dernier sur le score de 2 à 1. Les équipes participantes ont été réparties en quatre groupes de quatre clubs chacun. Les matchs se dé-

roulent sur les terrains du complexe «Miloud Hadefi» du stade «Ahmed Zabana», du stade «Habib Bouakeul» et de celui d'El Kerman.

Les phases qualificatives ont lieu hier et avant hier, tandis que les demi-finales et la finale sont programmées pour aujourd'hui. A noter que l'organisation, lors de la prochaine saison, de championnats pour les catégories des moins de 11 ans (U11) et de 9 ans. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la politique de formation de la FAF visant à créer des académies pour les clubs évoluant en Ligue 1», a encore fait savoir Moucer, exhortant les enfants passionnés de football à rejoindre les équipes et les clubs. Enfin, Ali Moucer a annoncé la programmation de visites dans les wilayas d'Ouargla (17 juin) et de Tamanrasset (juillet prochain) afin de détecter de jeunes talents, que ce soit dans les clubs, les académies ou les associations sportives, considérés comme vivier et l'avenir du football algérien.

## La vie des clubs WA Mostaganem: démission collective

**L**ors de l'Assemblée générale ordinaire du WA Mostaganem, la direction du Wided a présenté sa démission collective. Selon notre source, le club a dépensé sept milliards 700 millions de centimes avec une honorable cinquième position et ce, en dépit de la crise financière qui a secoué le club depuis l'entame de la saison. Les présents à cette AGO n'ont pas manqué la collaboration financière de Kaid

Omar Osmane, fils de l'emblématique président du Wided. Certains membres n'ont pas manqué de soulever le comportement inexplicable et inadmissible de certains énergumènes qui n'ont cessé d'insulter les dirigeants du club. Drôle de mentalité.

**• ASM Oran : les supporters veulent Benchadli, Boualem Charef et Bendriss**

Les discussions tournent ces derniers temps sur l'avenir

de l'ASMO. Les supporters des «Vert et Blanc» sont montés au créneau pour exiger un changement au sein de la barre technique. Trois noms d'entraîneur ont été évoqués. Il s'agit de Benchadli, Boualem Charef et Bendriss, l'ancien coach de l'ESM et l'ESS. Pour le moment, selon une source proche du club, il semble que la direction veut maintenir l'actuel entraîneur Aït Ahmed Lamara.

R. S.

## Les plages de carte postale

## Le poison qui tue la côte croate à petit feu

**Sable blanc, eau cristalline, soleil ardent et vacances idylliques vantent les brochures, mais la promesse de carte postale se paie au prix d'un pacte faustien entre touristes et promoteurs qui détruit à petit feu le littoral croate. Certaines plages y résistent, et inventent les solutions de demain au surtourisme.**

Sur ses plus de 6.000 kilomètres de côtes - îles comprises - la Croatie ne possède que 6% de plage de sable ou de galets. Mais les millions de visiteurs qui déferlent chaque année pour plonger dans l'Adriatique s'attendent presque tous à pouvoir étaler leur serviette sur du doux sable blanc immaculé.

«Notre problème, c'est l'espace», résume Dalibor Carevic, professeur à l'Université de Zagreb, spécialisé en génie côtier. «Où voulez-vous installer tant de touristes qui veulent tous s'allonger sur la plage?».

Depuis quelques années, certaines stations balnéaires agrandissent artificiellement leur plage en procédant à un «rechargeement».

Du gravier finement concassé pour ressembler à du sable, ou de petits galets prélevés ailleurs, dans les fonds marins ou des carrières, sont utilisés pour en étendre la surface.

Comme à Primosten, entre Split et Zadar. Une rapide recherche d'images sur internet révèle une plage blonde et des eaux turquoises.

Mi-mai, lorsque les rayons du soleil sont encore tempérés par le vent de printemps, ce n'est pas l'image de carte postale qui accueille les visiteurs, mais des camions chargés de gravats, qui arpencent la plage bordée de pins.

Les touristes ont commencé à arriver à Primosten à la fin des années 1960. «Et à l'époque, il n'y avait pas de plage», explique à l'AFP le maire, Stipe Petrina, dans son bureau dont le balcon donne sur l'adriatique. «Ici, tout était rocher».

## «LES SAUVAGES»

Lorsque les premiers touristes sont arrivés, il y a une soixantaine d'années, les rochers ont été aménagés pour aplatiser la côte et permettre aux vacanciers de rentrer dans l'eau plus aisément.

Avec les vents du sud qui battent la plage pendant des semaines, l'érosion s'est accélérée, et la plage a rétréci.

Elu sans discontinuer depuis 2005, le maire lance en 2010 un projet d'extension de la plage.

«L'idée c'était de donner à tout le monde la possibilité d'accéder à ce bien public qu'est la mer», décrit-il, entre deux descriptions imagées de ses démêlés avec la justice - qui a tenté d'empêcher ses projets d'artificialisation.

«Ils nous ont décrit comme les sauvages de Primosten», se rappelle-t-il. «Oui, on a pris (des roches) dans la carrière. Et tout ce qui était là, tout ce qui nous embêtait, on l'a aplati. Et oui, on nous a accusés de détruire les rochers. Ok. Mais aujourd'hui, ces plages, où 95% des gens nagent, sont là. Ceux qui le veulent peuvent marcher un peu et aller se baigner en sautant des rochers. Mais je ne vois pas beaucoup de gens le faire».

Sa ville - 2.800 habitants, 65 bars et restaurants - accueille jusqu'à 90.000 touristes par an. Cette année, le maire en attend plus : Primosten a été décrite par plusieurs agences de



voyage britanniques comme le «joyau caché» de Croatie avec ses «plages de sable fin et des eaux cristallines».

C'est simple, résume l'édile, «vous ne pouvez pas avoir 15.000 touristes et une plage qui ne peut en accueillir que 2.000. Nous sommes Primosten. La station balnéaire. Et on vit du tourisme à 100%». Un constat qui peut être élargi à tout le littoral.

La Croatie n'est pas la seule à recharger ses plages : l'Espagne, la France, l'Italie ... le font aussi, souligne Dalibor Carevic.

Mais la mer croate dans laquelle très peu de rivières se jettent par rapport à ces pays est également moins habituée à l'ajout de sédiments venus d'un autre environnement - et son écosystème y réagit plus violemment.

## RÉSISTANCE

«Plus l'apport économique de la côte grandit, plus de l'espace est pris à la mer - pas seulement pour agrandir les plages, mais aussi pour construire des parkings, des ports, des routes ... Nous sommes en train de rendre notre côte artificielle. A grande échelle», regrette Dalibor Carevic.

Toute ? Non. Une petite plage résiste depuis quelques années.

A Sakarun, sur l'île de Dugi Otok, les ca-

mions passaient aussi chaque année pour retirer les posidonies, ces herbes de mer dont les feuilles mortes viennent s'échouer sur les plages en hiver et former de larges «banquettes» aux couleurs sombres sur les plages, qu'elles protègent ainsi de l'érosion.

Ces «poumons des mers» servent aussi de puits de carbone et de nurserie pour poissons.

Pendant des années, elles ont pourtant été consciencieusement enlevées.

«Ce que les touristes cherchent sur cette plage c'est le sable», constate Kristina Pikelj, professeure de géologie à l'Université de Zagreb et protectrice de la plage qui a fait de la défense des posidonies son combat.

En 2021, elle a lancé un projet de recherche autour de la plage, couplé à des initiatives pour éduquer la population locale et les touristes à leurs bienfaits.

«Les posidonies protègent ce qu'il y a sous elles, elles protègent le sable. A chaque fois qu'on les enlève cela crée de l'érosion», explique la professeure, car «on retire plus de sédiment que ce que la nature peut apporter».

Grâce à son travail et à la compréhension des habitants, depuis trois ans, les camions ont disparu. Les posidonies sont simplement déplacées, stockées jusqu'à la fin de la saison touristique, et repositionnées.

«Il y a des solutions», martèle la chercheuse

qui vient chaque mois évaluer l'état de la plage. «Bien sûr, ça demande du travail - comme tout, et de l'argent, mais l'argent doit être investi». En 2024, le tourisme a rapporté presque 15 milliards d'euros à la Croatie. Mais si elles attirent les visiteurs, ces plages ne sont pas éternelles.

Avec le réchauffement climatique, «le niveau des mers augmente, la taille des vagues augmente, et si vous avez construit une plage artificielle - et probablement une rangée d'immeubles sur la côte, ces plages vont se retrouver coincées entre les immeubles et une mer qui monte, et irrémédiablement vont rétrécir», au risque de disparaître.

La hausse du nombre de tempêtes et des conditions météorologiques extrêmes rendent aussi les plages artificielles plus précaires - chaque tempête emporte un peu plus de sédiment dans la mer.

Mais rien n'est encore irréversible, veulent croire la professeure Pikelj et ses étudiantes venues prélever des échantillons à Sakarun pour imaginer les solutions de demain à la pollution des plages.

«Les étudiants ont beaucoup d'énergie, on essaye de sensibiliser le public et de changer les choses avec nos travaux sur le terrain et en laboratoire», s'enthousiasme Marija Meklav, 24 ans. «Notre génération peut y arriver».

## Publicité

**D**IVERS

■ Licence de taxi à louer, à Oran, pour 2 ans 3.700 DA/mois, paiement cash – Tél : 0779.46.26.86

## PENSÉE

*A notre sœur*

*Badra BOUSSETA,*  
*partie trop tôt, il y a déjà 1 an le*  
*31/05/2024 mais jamais*  
*absente de nos cœurs : chaque*  
*jour ton souvenir tes conseils*  
*nous accompagnent. Tu nous*  
*manques mais ton affection*  
*continue de nous guider.*

*Rose en paix*  
*et que Dieu t'accueille*  
*dans Son Vaste Paradis.*  
*Yamina et ses filles*  
*Nana et Lila.*

## Climat

## La moitié de l'humanité

## a subi un mois supplémentaire de canicule

La moitié de la population mondiale a subi l'année écoulée un mois de chaleur extrême supplémentaire par rapport à la normale en raison du réchauffement climatique provoqué par l'homme, selon une étude publiée vendredi.

Ses résultats soulignent à quel point l'utilisation continue de combustibles fossiles nuit à la santé et au bien-être sur tous les continents, les effets étant particulièrement méconnus dans les pays en développement, estiment les chercheurs.

«Avec chaque baril de pétrole brûlé, chaque tonne de dioxyde de carbone libérée et chaque fraction de degré de réchauffement, les vagues de chaleur toucheront davantage de personnes», note Friederike Otto, climatologue à l'Imperial College de Londres et coauteur du rapport.

L'analyse, réalisée par des scientifiques de la World Weather Attribution, de Climate Central et du Centre climatique de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a été publiée avant la Journée mon-

diale d'action contre la chaleur le 2 juin, dédiée cette année aux dangers de l'épuisement causé par les vagues de chaleur.

Pour évaluer l'influence du réchauffement climatique, les chercheurs ont analysé la période allant du 1er mai 2024 au 1er mai 2025.

Les «jours de chaleur extrême» ont été définis comme ceux où la température était supérieure à 90% de la moyenne des températures enregistrées en un lieu donné entre 1991 et 2020.

Les chercheurs ont comparé le nombre de ces jours à celui d'un monde simulé sans réchauffement d'origine humaine. Les résultats sont sans appel: environ quatre milliards de personnes, soit 49% de la population mondiale, ont connu au moins 30 jours de chaleur extrême de plus l'année écoulée que dans le monde simulé.

L'étude recense 67 épisodes de chaleur extrême au cours de l'année, tous marqués de l'empreinte du réchauffement climatique.

L'île d'Aruba, dans les Caraïbes, a été la plus touchée, avec 187 jours de chaleur extrême, soit 45 de plus que ce que l'on pourrait attendre d'un monde sans changement climatique.

L'année 2024 a de fait été l'année la plus chaude de jamais enregistrée, dépassant 2023, alors que 2025 a connu le mois de janvier le plus chaud.

En moyenne, sur cinq ans, les températures mondiales sont désormais supérieures de 1,3 degré Celsius aux niveaux préindustriels. En 2024, elles ont dépassé 1,5°C, le plafond symbolique fixé par l'accord de Paris sur le climat.

Le rapport met également en évidence un manque criant de données sur les impacts sanitaires liés à la chaleur dans les régions les plus pauvres.

Si l'Europe a enregistré plus de 61.000 décès liés à la chaleur au cours de l'été 2022, il n'y a guère de chiffres disponibles sur ce sujet ailleurs. De nombreux décès liés à la chaleur sont attribués à tort à des maladies cardiaques ou pulmonaires.

•2

11.00 Tout le monde veut prendre sa place



11.26 Image du jour : Roland Garros  
12.00 Journal 13h00  
12.20 13h15, le samedi  
13.10 Journal Météo climat  
13.20 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfaite ?

## 14.15 Tennis : Roland-Garros



### Saison 2025 - 3e tour

Numéro un français depuis un peu plus de deux mois, Arthur Fils est attendu par le public à Roland-Garros. Le joueur tricolore, 14e au rang du classement ATP devra gérer la pression pour se hisser en deuxième semaine. Quart de finaliste à Indian Wells et à Monte-Carlo, Fils a démontré qu'il pouvait rivaliser avec les joueurs du top 10 mondial comme en témoigne son succès face à l'Allemand Alexander Zverev en huitième de finale à Miami.

19.00 Journal 20h00  
19.30 20h30 le samedi  
20.10 Une situation délicate

## 20.05 Meurtres à...



### Série policière - France - 2023

**Saison 10 - Episode 1/11**  
**- Nouveaux meurtres à Saint-Malo**  
Avec Bruno Solo, Louise Monot, Chloé Stefani, Bertrand Constant  
Après avoir abandonné sa carrière de flic suite à l'arrestation de son frère pour meurtres, Gwen Garrec se retrouve une fois de plus plongée dans une affaire criminelle. Cette fois-ci, elle enquête aux côtés de son ancien partenaire, Eric Vautier, désormais à la retraite, en marge de l'enquête officielle menée par la gendarmerie.

•4

## 20.00 Une place sur la Terre



### Drame - France - Belgique - 2013

Avec Benoît Poelvoorde, Ariane Labed, Thomas Coulmans, Brigitte Sy  
Photographe solitaire et taciturne, Antoine s'occupe beaucoup de Mateo, un garçon de son immeuble. Un jour, il est troublé par Elena, sa voisine d'en face, qui joue du piano. Le soir du réveillon, il l'observe avec son téléobjectif et la voit se jeter du toit. En appelant les secours, il lui sauve la vie. A son réveil, elle se montre d'abord distante. Puis ils se revoient, Antoine la photographiant dès qu'il peut.

•5

arte

TMC

11.45 Cheveux, un business qui décoiffe !  
12.40 Explorations de l'extrême  
13.40 Vivre loin du monde  
14.30 Les routes de l'impossible  
15.25 Les trésors de la Riviera française  
16.20 France : terre d'expériences  
16.25 C dans l'air l'invité  
16.40 C dans l'air  
17.55 C l'hebdo  
19.00 Vu  
19.05 C l'hebdo la suite  
20.00 Echappées belles

09.20 Cuisines des terroirs  
09.50 Canaries, les îles-volcans  
12.30 Jugement à Nuremberg  
15.45 Invitation au voyage  
16.30 Albanie, une vie de berger  
17.05 Les cultivateurs de la fibre d'or au Bangladesh  
17.50 Arte reportage  
18.45 Arte journal  
19.05 28 minutes  
19.55 Sauver Venise  
21.25 Le monde mystérieux des nuages  
22.20 L'art face à l'urgence climatique  
Avec Richard Dean Anderson, Dana Elcar, Ken Pogue, Beth Toussaint  
17.40 Burger Quiz  
20.15 Columbo  
22.00 90' Enquêtes



6 CANAL+ 20.00

## PARIS-SG / INTER MILAN

### Ligue des champions. Finale.

Le PSG dispute sa deuxième finale de Ligue des champions cinq ans après sa défaite face au Bayern Munich. Seul rescapé de ce mauvais souvenir, Marquinhos, le capitaine parisien, va tenter de se servir de son expérience pour mener les siens à la victoire ce soir, à Munich face à l'Inter Milan. La tâche s'annonce rude et malaisée pour les partenaires d'Ousmane Dembélé qui affrontent une solide formation intégriste lauréate en 1964, 1965, et 2010. Deux ans après leur finale perdue face à Manchester City, les Nerazzurri comptent sur Lautaro Martinez, Marcus Thuram ou encore leur gardien Yann Sommer pour décrocher un quatrième sacre en C1.

RTL9 19.55

## ASSASSINS

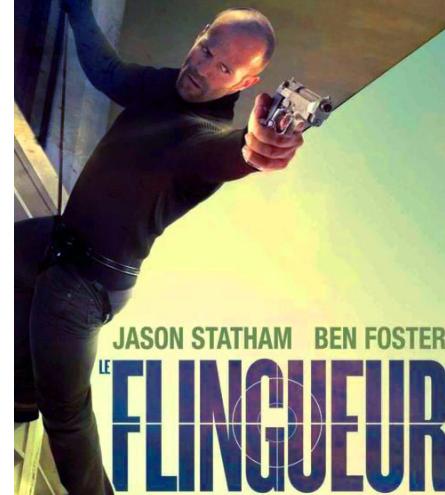


### Film policier - France - Etats-Unis - 1995

Avec Sylvester Stallone, Muse Watson, Antonio Banderas, Julianne Moore  
Robert Rath, tueur à gages au service de la Maison-Blanche, a connu son heure de gloire lors de la guerre froide. Alors qu'il s'apprête à remplir un nouveau contrat, sa victime, le riche Alan Branch, est assassinée. Robert a été devancé par Miguel Bain, un tueur qui rêve de supplanter Rath. Ce dernier reçoit bientôt une autre mission à accomplir : éliminer un espion industriel et ses trois acheteurs à Seattle.

CINE + FRISSE 19.50

## LE FLINGUEUR



Film d'action - Etats-Unis - 2011  
Avec Jason Statham, Ben Foster, Donald Sutherland, Tony Goldwyn

Basé à la Nouvelle-Orléans, Arthur Bishop est un tueur à gages d'une redoutable efficacité, dont la spécialité est de maquiller ses meurtres en accidents. Pour sa nouvelle mission, il doit supprimer Harry McKenna, son mentor et meilleur ami. Ce dernier est accusé par son associé d'avoir trahi les intérêts de leur organisation. Arthur s'exécute en toute discrétion et fait passer le crime pour une agression en voiture. Mais Steve, le fils de Harry, n'y croit pas et veut retrouver les meurtriers de son père.

TF1

## 20.10 Le Grand Bêtisier



Présenté par Karine Ferri, Christophe Beaugrand

Christophe Beaugrand et Karine Ferri reviennent en images et dans la bonne humeur sur les moments les plus drôles qui ont jalonné la saison de première chaîne française. Série, émissions, sport... les fous rires communicatifs ont envahi tous les plateaux. Durant la Star Academy, les gaffes ont été à la hauteur du talent des candidats. Sur les tournages de HPI, Léo Mattei ou Master Crime, il fut souvent difficile de garder son sérieux.

## 22.05 La remise de la coupe



Les journalistes et leurs invités reviennent sur les moments forts de la finale de la Ligue des champions entre le PSG et l'Inter Milan avec tous les buts, et les plus belles actions. A l'Allianz Arena de Munich, les envoyés spéciaux proposent des réactions des joueurs et des entraîneurs. Ils commentent la remise du trophée au vainqueur.

CANAL+

## 21.56 Canal Champions Club le debrief



Hervé Mathoux et son équipe de chroniqueurs reviennent sur les moments forts de la finale de la Ligue des champions avec tous les buts, les plus belles actions. A l'Allianz Arena de Munich, les envoyés spéciaux proposent des réactions des joueurs et des entraîneurs. Ils commentent la remise du trophée au vainqueur qui succède au palmarès au Real Madrid.

PLANÈTE +

TFX

W9

08.18 American Pickers, la brocante made in USA

12.08 La tragédie du Heysel

13.50 Les présidents et les paparazzis

15.24 Mystérieux objets

17.01 Ocean One K : Le robot des abysses

18.22 American Pickers, la brocante made in USA

20.05 Petits plats en équilibre

20.10 Familles nombreuses : la vie en XXL

20.15 Petits plats en équilibre

20.20 Familles nombreuses : la vie en XXL

20.25 Petits plats en équilibre

20.30 Chroniques criminelles

08.10 Nicky Larson



Avec Elyes Gabel, Katharine McPhee, Robert Patrick, Jaidyn Wong  
09.10 Absolument stars  
10.40 Le hit W9  
11.50 Scorpion  
Série d'action - Etats-Unis - 2016  
Saison 3 - Episode 6/25  
16.30 La petite histoire de France

Bélier 21-03 au 20-04

Des changements se profilent à l'horizon de votre vie sentimentale. C'est peut-être le moment de prendre un nouveau départ.

Taureau 21-04 au 21-05

Sur le plan financier vous êtes sur le point de débloquer une situation qui vous semblait inextricable il y a peu.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Prenez gare aux virus. Vos défenses immunitaires ne seront peut-être pas aussi efficaces que vous le pensez.

Cancer 22-06 au 22-07

Faites attention à ne pas emprunter une voie dangereuse pour la suite de votre carrière. Une affaire douteuse risquée pourrait mettre en péril votre situation pourtant stable.

Lion 23-07 au 23-08

Vos rapports avec l'être aimé ne seront pas sans saveur ; vos échanges seront plutôt énergiques mais très stimulants.

Vierge 24-08 au 23-09

L'impatience est mauvaise conseillère. Prenez le temps de la réflexion avant d'agir.

Balance 24-09 au 23-10

Vous avez tendance à avoir la mémoire courte et le cœur stressé, souvenez-vous que vous avez su gérer des situations bien plus graves.

Scorpion 24-10 au 22-11

Tout va trop vite aujourd'hui. C'est à vous seul de ralentir ce rythme effréné, faites-le sans culpabiliser.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Vous ne serez pas spécialement de bonne humeur et votre entourage en fera les frais. Essayez de contrôler vos émotions.

Capricorne 22-12 au 20-01

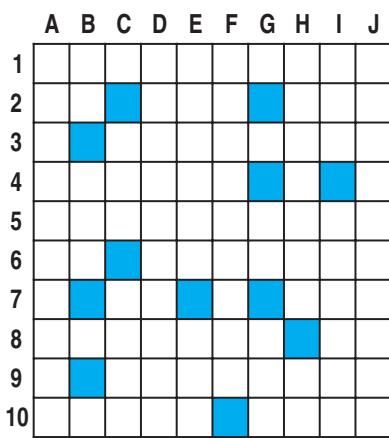
Arrêtez de vous chercher de nouvelles occupations ! Vous n'avez déjà pas assez de temps pour vous !

Verseau 21-01 au 18-02

Pourquoi ne pas changer vos petites habitudes ? Ne vous laissez pas enfermer dans la routine.

Poissons 19-02 au 20-03

Si vous avez des envies, n'attendez pas que les choses viennent à vous : prenez des initiatives.

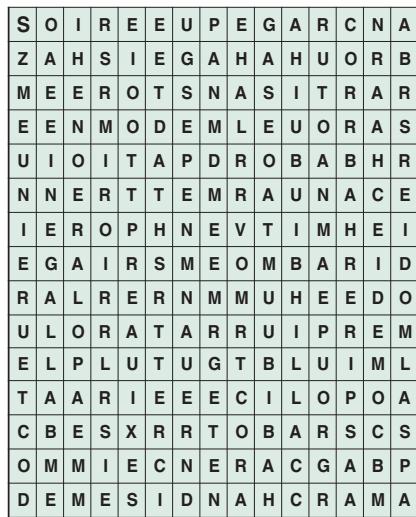


### Horizontalement:

- Blessant pas bles-sant.
- Article.
- Oiseau d'imitation.
- Baille.
- Hâtera.
- Traits.
- Entrée en matière.
- Préposition.
- Tirer tout droit du ballon.
- En somme.
- Règles bafouées.
- Fouette.
- Sens.
- Validé.
- Fait envie.
- Peiner

### Verticalement:

- Mise en ordre.
- Suite à cœur.
- Possessif.
- Train d'arrière.
- Ouvert.
- Sous-entendu.
- Un doigt de nougat.
- Entreprise.
- Elle commence à se faire voir.
- Mesure d'angle.
- Quel temps !
- Agence.
- De visu.
- Part à donner.
- Femme au calo.
- Equivalent au bac au Canada.

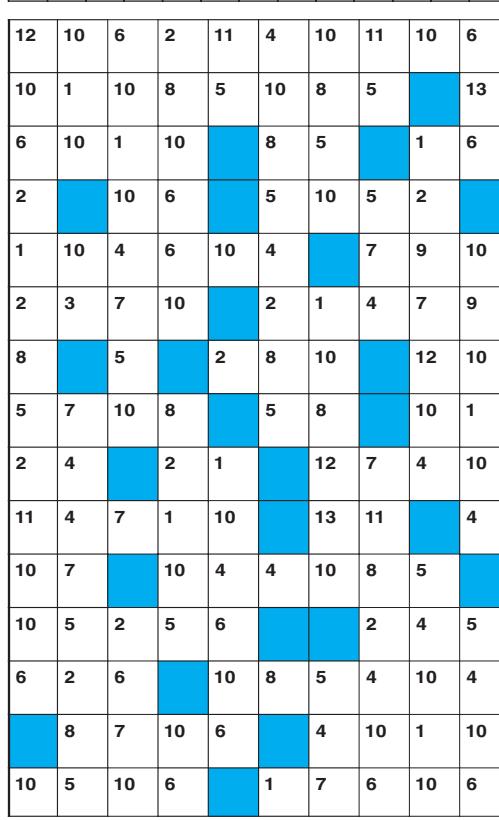


ABSOLUMENT – ALARMER – ANCRAGE – APRES – ARTISAN – ASPIRER – AUTOMATISME – AVENTURE – BABORD – BIERE – BROUHAHA – CARENCE – CHAHUTER – COMEDIE – DOCTEUR – EMBALLAGE – GEISHA – GENIE – GROUPE – HAMBURGER – MARCHANDISE – METTRE – MEUNIER – MINBAR – MIROIR – MIXEUR – MODEM – PATIO – POLAR – POLICE – PREAU – PSALMODIER – RABOT – SAROUEL – STORE – ZENITH.

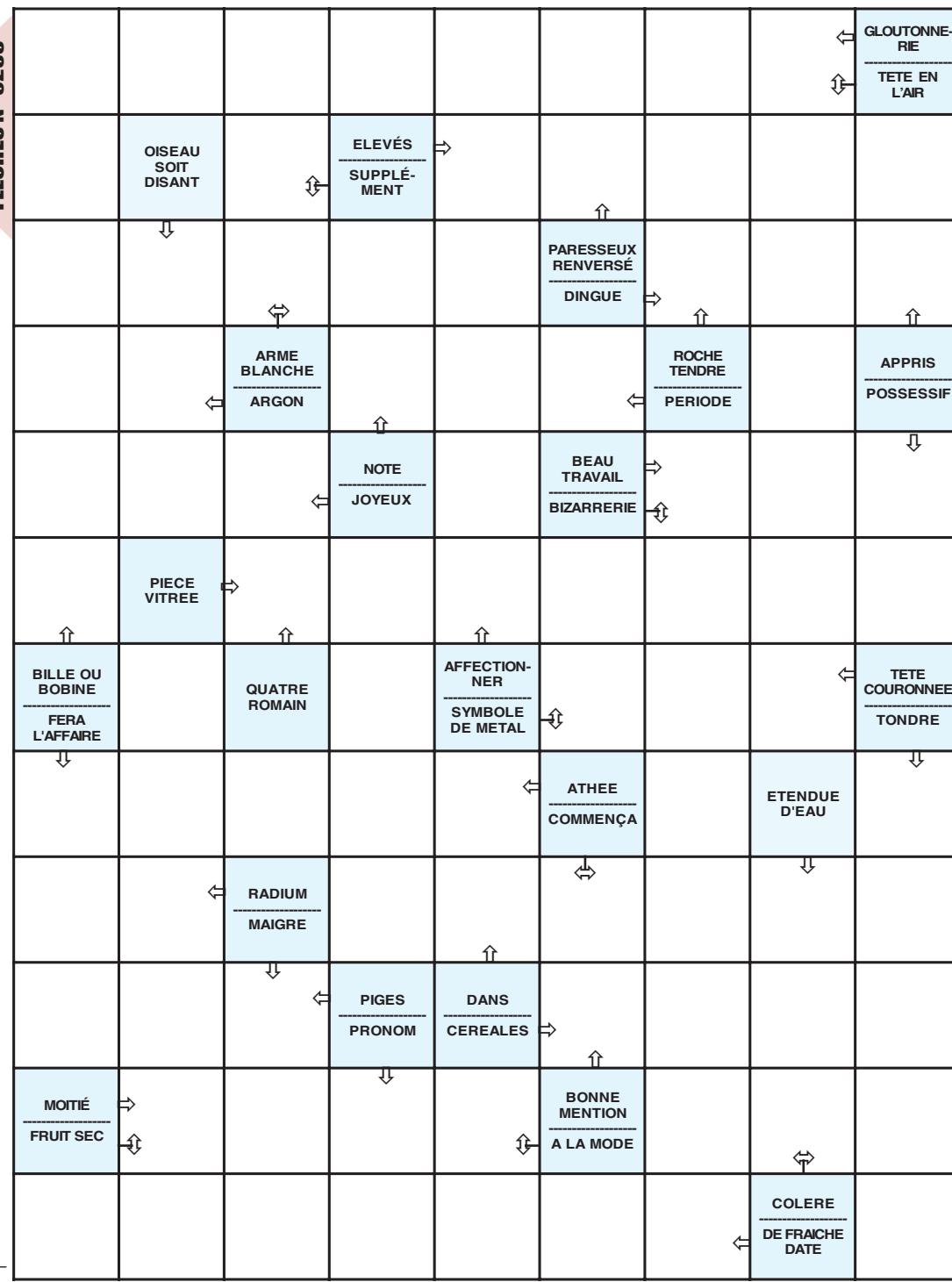
Les 8 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er signifie plus bas.
- Mon 2e est un oiseau passereau.
- Mon 3e va sans but.

Mon tout est un récipient creux et large dans lequel on sert le potage.



### Jeux proposés par Chérifa Benghani



### LES SOLUTIONS

#### FLECHES N°9282

H	I	V	E	R	P	C
G	N	E	U	I	A	
R	C	R	A	S	S	
E	T	O	I	L	E	S
C	O	I	F	F	E	S
E	L	I	A	E	E	
E	T	R	A	N	G	E
G	R	A	T	U	I	
A	E	I	L	A	I	
R	M	O	U	E	T	
E	P	I	N	E	S	

#### CROISÉS N°9282

P	E	R	S	I	F	L	A	G	E
L	B	A	L	I	S	E	N		
A	S	U	E	X	R	I	T		
F	O	I	N	A	M	E	N	A	
O	V	A	N	T	A	R	D	S	
N	B	S	O	I	R	U	S		
N	A	P	S	O	R	T	I	E	
E	E	L	E	N	U	I	T		
E	L	A	N	S	B	R	E	F	
S	E	T	A	C	E	S	E		

#### SUDOKU N°9282

1	4	8	2	6	7	9	5	3
2	6	3	5	4	9	7	8	1
5	7	9	3	8	1	4	6	2
3	9	4	1	5	2	8	7	6
6	2	5	7	3	8	1	4	9
8	1	7	4	9	6	3	2	5
9	5	1	6	7	4	2	3	8
7	8	6	9	2	3	5	1	4
4	3	2	8	1	5	6	9	7

#### CODÉS N° 9282

1	C	2	I	3	S	4	R	5	P	6	A
7	N	8	M	9	G	10	E	11	T	12	O
13	14	15	16	17	U	18	Q	19	20	21	24
22	23	24									

#### FOUILIS N° 9282:

BARRAGE (Bar - Rage)



## 10 ERREURS



**Au moins  
25 morts dans  
des inondations  
au Nigéria**



Des inondations ont touché mercredi soir la ville de Mokwa, dans le centre-nord du Nigeria, ont fait au moins 25 morts et dix disparus, ont annoncé jeudi les secours qui poursuivent leurs opérations de recherche et de sauvetage. «25 corps ont été retrouvés, tandis que plus de dix personnes sont portées disparues», a indiqué Abdullahi Baba-Arah, un responsable de l'agence de gestion des urgences (SEMA) dans l'Etat du Niger dans un communiqué. «La montée des eaux a emporté plus de 50 maisons avec leurs habitants», a-t-il ajouté.

Aidés par des volontaires mobilisés pour retrouver des survivants, les secours ont sauvé une femme et ses deux enfants qui ont tous été hospitalisés pour «blessures et traumatismes», selon la même source. En début de semaine, l'agence météorologique nigériane (NIMET) a averti d'un risque de fortes pluies dans 15 des 36 Etats du Nigeria. Le pays le plus peuplé d'Afrique est régulièrement touché par des inondations lors de la saison des pluies, qui s'étend de mai à septembre.

**Un festival de musique boycotté  
par 70 artistes en raison de son «soutien» à Israël**



Les dernières suggestions de la Turquie, encouragées par le Qatar, proposant une réunion au sommet entre Poutine et le président ukrainien en présence de Donald Trump à Ankara peuvent paraître comme une plaisanterie de mauvais goût pour Moscou. Le dialogue de sourds entre la Russie et l'Ukraine ne permet aucun arrangement entre les deux pays.

Convaincu que le jeu ne s'effectue pas sur le même terrain, Poutine a la certitude qu'on lui propose une partie de golf sur un parterre d'asphalte. A tort ou à raison, il n'a pas engagé une guerre pour se confondre dans une vassalité non conforme avec le profil russe qu'il décrit comme étant celui d'une superpuissance. Aussi les plus de 25 millions de morts de

**Le Quotidien**  
D'ORAN  
Edition Nationale d'Information

**Turquie : la police arrête 23  
suspects recherchés par onze pays**



Vingt-trois personnes soupçonnées d'appartenir à la criminalité organisée et recherchées par onze pays ont été arrêtées dans plusieurs provinces de Turquie, a annoncé vendredi le ministre turc de l'Intérieur, Ali Yerlikaya. Les suspects, dont les identités n'ont pas été dévoilées, sont soupçonnés d'apparte-

nance à des organisations criminelles, d'homicides, d'agressions sexuelles, de fraude et de trafic de drogues, ont précisé les autorités.

Parmi eux, 13 étaient visés par une notice rouge, un avis de recherche international émis par Interpol.

Les suspects, arrêtés notamment à Istanbul, Izmir (ouest)

et Antalya (sud), étaient recherchés entre autres par les Etats-Unis, l'Allemagne, la Russie, l'Iran et l'Algérie, selon le ministre turc de l'Intérieur. La police turque a multiplié depuis deux ans les arrestations de criminels étrangers, dont certains avaient trouvé refuge en Turquie de longue date.

**EDITORIAL**

Par Abdou BENABBOU

**L'APPENDICE  
UKRAINIEN**

ses concitoyens au cours de la deuxième guerre mondiale lui donneraient probablement des raisons légitimes de penser que l'Union soviétique a sauvé une ancienne Europe d'une finition assurée. L'Histoire pourrait lui donner raison pour avoir tragiquement participé au sauvetage des mains du nazisme d'un continent qui réclame aujourd'hui sa perte.

Dès lors, il ne peut que se réjouir de prêter une oreille attentive au président américain se satisfaisant d'une considération bien venue en la traduisant en confirmation d'une reconnaissance. A ses yeux, il ne voit en l'Ukraine qu'un insignifiant appendice

né d'un malheureux concours de circonstances. Quant à s'asseoir à la même table que le président ukrainien, il n'acceptera pas des discussions d'égal à égal avec celui qu'il traite d'acteur de seconde zone et de saltimbanque.

Son refus ferme contre la perspective d'une adhésion de Kiev à l'OTAN n'est finalement aussi qu'un argument d'un présentoir d'une puissance qui lui est disputée aujourd'hui mais ne voilant pas la grande idée qu'il se fait de la Russie.

L'engagement actuel de son bras de fer ne se restreint pas à une guerre de frontières car Poutine veut sa part de prépondérance dans le nouveau façonnement du monde. Trump a compris cette démarche qui lui offre une opportunité pour affaiblir la Chine son véritable adversaire d'aujourd'hui.

**Soudan :  
1.375 nouveaux  
cas de choléra  
et 23 décès  
enregistrés  
en une seule  
journée**



Les autorités soudanaises ont recensé, mercredi, 1375 nouveaux cas de choléra et 23 décès en raison de cette épidémie, dans l'Etat de Khartoum, ont rapporté vendredi des médias locaux, reprenant les statistiques du ministère de la Santé. Il a précisé que 1116 patients étaient actuellement pris en charge dans des centres d'isolement, notant que le nombre de décès a diminué grâce aux interventions médicales, avec seulement 23 morts enregistrés mercredi.

Des centres d'isolement ont été activés et quatre centres d'hébergement mis en place dans les zones fortement touchées afin de détecter précocement les cas, les soigner et réduire la mortalité», a indiqué Al-Tijani. Selon les dernières statistiques officielles, un total de 60.993 cas de choléra ont été enregistrés au Soudan, dont 1632 décès.

**Pays-Bas:  
rappel de  
bonbons Haribo  
après une  
contamination  
au cannabis**



Haribo a procédé jeudi au rappel des bonbons de sa marque «Happy Cola Fizz» aux Pays-Bas à la suite de la découverte de cannabis dans certains paquets et après que plusieurs personnes, dont des enfants, sont tombées malades. L'Autorité néerlandaise de sécurité alimentaire et des produits de consommation (NVWA) a précisé que seuls trois sachets de bonbons Haribo «Happy Cola Fizz» étaient concernés par la détection d'une telle contamination, mais qu'un rappel généralisé de la gamme avait été lancé par précaution.

«Il y a des sachets en circulation qui pourraient contenir des bonbons susceptibles d'entraîner des problèmes de santé tels que des étourdissements, lorsqu'ils sont consommés», a déclaré la NVWA dans un communiqué.

«Du cannabis a été retrouvé dans les [bonbons en forme de] bouteilles de cola en question», a précisé la porte-parole du NVWA Saida Ahyad. La NVWA a été alertée par la police, après que plusieurs personnes - enfants et adultes - ayant mangé ce type de bonbons sont tombées malades.